

Saint Paul des Landes

Bulletin Municipal d'Information 2011



] Services municipaux

Tarifs garderie et cantine scolaire

Ces tarifs résultant de la délibération du Conseil Municipal du 11 juin 2010, sont applicables depuis le 1^{er} septembre 2010.

Garderie scolaire			
Matin & mercredi	Soir de 15h45 à 16h25	Soir de 16h25 à 18h30	Transport scolaire en Taxi
Tarif A	Tarif D	Tarif B	Tarif C
Ticket bleu	Ticket vert	Ticket rose	Ticket blanc
0,72 €	0,26 €	1,23 €	0,24 €

Cantine		
Enfants de la commune	Enfants domiciliés hors de la commune	Adultes
2,52 €	3,62 €	5,10 €

Les inscriptions pour le restaurant scolaire sont à faire auprès du secrétariat de mairie, au plus tard le mercredi pour la semaine suivante.

• **En cas d'absence non signalée** en Mairie, tous les jours d'inscription demeurent facturés.

• **En cas d'absence signalée** en Mairie, le repas n'est pas facturé si l'absence est signalée 48 heures à l'avance ; si elle est signalée moins de 48 heures à l'avance seul le 1^{er} jour d'absence est facturé.

La facturation est effectuée environ tous les deux mois par la Trésorerie d'AURILLAC Banlieue.

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : sur rendez-vous.

Mardi : 14h à 18h.

Mercredi : 8h à 12h et 14h à 18h.

Jeudi : 14h à 18h.

Vendredi : 14h à 18h.

Samedi : 10h à 12h.

Tél.: 04 71 46 30 24

Fax : 04 71 46 40 92

MAIRIE-ST-PAUL-DES-LANDES@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-paul-des-landes.fr

Médiathèque La Grange

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 15h à 18h.

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h.

Jeudi : 15h à 18h.

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél.: 04 71 46 34 28

mediatheque.st-paul@orange.fr

Médecins de garde

- Les nuits de 19h00 à 8h00,
- Les week-ends du samedi à 12h00 au lundi à 8h00
- Les jours fériés...

Continuez à appeler le numéro de votre médecin traitant.

Votre appel sera pris en charge par une secrétaire médicale puis un médecin qui, s'il le juge nécessaire, vous dirigera sur cette nouvelle structure.

La Poste

Horaires d'ouverture

du mardi au vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

le samedi matin : de 9h00 à 12h00

Dernière levée : 11h30

13 rue de la Mairie

Tél.: 04 71 63 04 27

] Etat civil 2010

Décès

- Jeanne RIVOIRE née RENNEQUIN, le 6 février
- Jean-Luc DELFORGE, le 19 mars
- Pierre PIGANIOL, le 26 mars
- Pierre PLACE, le 28 juillet
- Pierre BOUSQUET, le 19 août
- Denise PLASSART née PALLAS, le 22 août
- Francine PIGANIOL née MASTRAS, le 18 septembre
- Louis CAQUOT, le 14 octobre
- Joséphine ISOULET née POVAREZYK, le 18 octobre
- André JOULIA, le 20 décembre

Naissances

- Inès BIENVENU, le 24 décembre 2009, Camp de Veyrière
- Jade MARQUET, le 24 janvier, 13 Escouderc
- Lola BEYNEL, le 6 février, 9 rue des Rives du Caroffe
- Lucas BOURNEIX, le 21 avril, 19 Domaine de la Camp Haute
- Giulia MONPEYSSEN, le 24 avril, 24 rue des Ecoles
- Luca PETIT, le 4 mai, 4 rue de l'Eglise
- Adrien GRENAILLE, le 7 mai, Camp de Veyrière
- Corentin MOISSINAC, le 26 juillet, 3 rue des Ecoles
- Adèle VIGIER, le 18 août, 4 rue des Cipières
- Lilou RIGAL, le 20 août, 9 rue des Aulnes
- Clémence JOULIE, le 28 août, La Vialle
- Eloïka SALESSE, le 8 octobre, Picou
- Blandine PORTERO, le 28 décembre
- Romain BALLOT, le 31 décembre

Mariages

- Le 20 mars entre Damien REVEL et Sandrine BERTIN
- Le 5 juin entre Pierre FORESTIER et Sabine GIBERT
- Le 5 juin entre Yannick PORTERO et Séverine VEDRENNE
- Le 26 juin entre Philippe BARBES et Marie-Claude DELMAS, célébré à Lacroix-Barrez (Aveyron)
- Le 9 octobre entre Christophe BALLOT et Martine GAUROS

] Mot du Maire

Les augmentations du coût des énergies sont nombreuses et fortes : augmentation du gaz, augmentation de l'électricité, augmentation de l'essence, augmentation du fuel domestique, etc., etc., etc..... Les prix augmentent sans cesse, les salaires n'augmentent pas, les ressources de la Commune non plus.

Le Conseil Municipal doit faire face à cette situation, d'autant plus difficile que les nouvelles règles de la fiscalité locale, conséquences de la suppression de la taxe professionnelle, vont entraîner des hausses d'impôts pour tous les particuliers, ceux de Saint Paul des Landes comme les autres. Le Conseil Municipal devra, lors de confection du budget 2011, tenir compte de cette situation. Le réajustement de la taxe d'habitation transférée par l'Etat des collectivités perdant sa gestion vers celles qui en prennent la charge, entraînera des hausses pour les particuliers. Il était prévisible que le manque à gagner après la suppression de la taxe professionnelle serait en partie, voire en grande partie, supporté par les impôts des particuliers. Je proposerai au élu du conseil Municipal, lors du vote du budget de ne pas amplifier cette hausse. Les ressources de notre Commune vont donc stagner, les investissements baisser. Toutes les collectivités vont probablement suivre le même chemin. Lorsque l'on sait que la plus grande partie des investissements, et donc du fonctionnement des entreprises locales, se fait grâce aux collectivités locales, les plus grandes craintes sont permises quant au développement de notre région.

Pour notre part, nous allons nous diriger progressivement vers les économies d'énergie. Des réflexions vont se mettre en place pour diminuer certaines dépenses. Est-il nécessaire que l'éclairage public fonctionne au maximum toute la nuit ? Il sera étudié la possibilité de le réduire à partir de certaines heures. Il sera aussi désormais prioritaire d'isoler les bâtiments publics. L'utilisation citoyenne des locaux devra devenir la règle.

Cela demandera des efforts. Je ne doute pas que cette démarche sera comprise.

Le Conseil Municipal, les Employés Municipaux et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011.

Jean-Pierre DABERNAT

Maire de Saint Paul des Landes

] Sommaire

<i>Services municipaux</i>	P.2
<i>Mot du Maire</i>	P.3
<i>Mot de la Conseillère Générale</i>	P.4
<i>CABA</i>	P.5
<i>SIVU AUZE Ouest CANTAL</i>	P.6 à 9
<i>Environnement</i>	P.9 à 13
<i>Conseils municipaux</i>	P.14 à 19
<i>Travaux et projets</i>	P.20 à 22
<i>Evènements 2010</i>	P.23 à 26
<i>Ecole Accueil de loisirs</i>	P.27
<i>Expositions</i>	P.28
<i>Culture</i>	P.29 à 31
<i>Vie associative</i>	P.31 à 35
<i>Site internet</i>	P.36



] Mot de la conseillère générale

Tribune de Florence MARTY
Conseillère générale du Canton

Finances du Département

Alors que les charges transférées par l'Etat n'ont cessé de croître, que les dotations nationales n'ont cessé de baisser, les choix politiques de la majorité départementale, notamment en dépenses d'investissement, ont entraîné un lourd recours à l'emprunt dont nous payons aujourd'hui les conséquences.

Ayant en effet « brûlé » ses marges de manœuvre, le Conseil Général n'a eu d'autres choix que de proposer aux cantaliens un budget 2010 peu ambitieux, assorti d'une nouvelle hausse de la fiscalité douloureuse pour les ménages.

Dans le droit fil de ce constat, les orientations budgétaires 2011 montrent une capacité d'investissements en chute libre : 26 M € d'investissements/an programmés sur la période 2011-2014, alors que sur la période 2006-2009, ils se chiffraient à 52 M €/an.

Cette baisse inégalée de 50% est un énorme coup dur porté à l'économie cantalienne. Elle impactera directement les entreprises du BTP et donc l'emploi local.

Réforme des collectivités locales

Arrachée « aux forceps » après un parcours des plus chaotique, cette réforme instaure la création du Conseiller Territorial, élu « hybride » qui siègera la fois au Conseil Général et au Conseil Régional à partir de 2014. Son mode d'élection (au scrutin uninominal majoritaire à deux tours) signe un réel recul démocratique avec un seuil de « qualification » pour le second tour fixé à 12,5% des inscrits (contre 10% aujourd'hui).

Elle prévoit également une nouvelle délimitation des cantons qui dans le Cantal, passeront de 27 à 20.

Au lieu de diminuer le « mille feuilles territorial », elle propose deux nouvelles strates supplémentaires: les « Métropoles » (ensembles de plus de 500 000 habitants) ou « Pôles Métropolitains » (ensembles de plus de 300 000 habitants) et les « Communes Nouvelles » (regroupement de communes contiguës).

Notre département ne sera, à priori, très concerné par ces mesures, mais la multiplication des structures sur le territoire national aura inévitablement des incidences sur la répartition des dotations de l'Etat dont risquent de pâtir, en bout de chaîne, nos petites collectivités.

Au final, cette réforme qui devait apporter de la clarification

apporte en réalité beaucoup de confusion et d'inquiétudes sur les financements dont chaque maillon local - communes, communauté d'agglomération, département et région - pourra disposer pour développer ses projets.

Remaniement ministériel

La médiatisation des scandales politico financiers survenus durant l'été 2010 et mettant en scène plusieurs membres du Gouvernement aurait justifier, à elle seule, un remaniement en profondeur. Pourtant, il aura fallu attendre l'impopularité criante de la réforme des retraites - et des manifestations massives portées par une profonde exaspération - pour que Nicolas Sarkozy se décide enfin à former un nouveau Gouvernement.

Le nouveau visage politique de la France dessiné par le remaniement du 14 novembre dernier renforce l'hyper président autour d'un Gouvernement resserré à droite. Il ne laisse guère présager d'améliorations en matière de gouvernance, tandis que l'hyper candidat aux présidentielles de 2012 se prépare ...

Dans un contexte social particulièrement âpre, les citoyens et leurs élus ont soif de repères, de clarté. Jeter au panier à la fois l'ouverture, le paquet fiscal et le ministère de l'identité nationale n'aura sans doute fait pleurer personne. Mais ces replis, qui illustrent surtout beaucoup de temps perdu, offrent bien peu de perspectives : ils relèguent au second plan le traitement urgent des vrais enjeux : ceux de la solidarité, de la justice sociale, de la sécurité et du défi environnemental.

La Conseillère générale,
Florence Marty

] CABA

L'action de la CABA, en 2010 Au service des habitants de Saint-Paul-des-Landes

Nouvelle visibilité au centre-ville, réorganisation des espaces, offre documentaire thématique et interactive... : la Médiathèque communautaire se métamorphose !

La restructuration de la Médiathèque constitue l'un des plus importants chantiers de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac pour la période 2008-2014. Mettre à la disposition du plus grand nombre un équipement moderne, adapté à l'évolution de la Culture et de ses supports, notamment les nouvelles techniques, tels sont les objectifs majeurs de cette métamorphose. Démarré à l'automne 2009, le chantier de la Médiathèque a tout d'abord nécessité le transfert de 160 000 documents : un déménagement sans précédent effectué tout au long de l'été. Afin d'assurer la continuité du service public de la Culture pendant les travaux, la Médiathèque s'est installée dans l'ancien bâtiment de l'ENILV, place du Château Saint-Etienne.

Un équipement inter-générationnel

Quant au nouvel équipement en cours de réalisation, il sera plus ouvert, plus ludique et surtout multi-supports ! Dès le rez-de-chaussée, le public aura accès à une offre définie par thématiques : arts, histoire, littérature, etc. En mêlant les supports, en diffusant le multimédia sur l'ensemble de la Médiathèque, l'aménagement favorisera l'interactivité et la rencontre inter-générationnelle. De nouveaux espaces spécialisés seront également créés : espace Actualité en lien avec le Point Information Jeunesse, salles d'animation et d'auto-formation coins lecture... En outre le projet intègre déjà des possibilités de nouvelles extensions. En effet dans le cadre du réseau communautaire des Médiathèques, l'équipement central est appelé à développer les animations et les partenariats avec les Communes. La Médiathèque de Saint-Paul-des-Landes a d'ailleurs été en 2007 la première à concrétiser ce travail en réseau qui s'est ensuite étendu à celles d'Arpajon-sur-Cère, Jussac et Naucelles. Avantage pour le lecteur, les fonds documentaires de toutes les médiathèques sont réunis dans la même base de données informatique et consultables via un catalogue unique. De même, les adhérents peuvent emprunter leurs documents dans l'une ou l'autre des médiathèques avec une seule et même carte. En outre, la Médiathèque de Saint-Paul-des-Landes accueille très régulièrement des animations telles que les lectures « A pages ouvertes » organisées par la Médiathèque Communautaire en partenariat avec le Théâtre d'Aurillac.

Ré-ouverture mi-2011

Après avoir effectué les travaux de démolition puis de restructuration des différents espaces et percé la trémie centrale, le chantier a entamé à la rentrée 2010 le « Chapitre 3 - La Médiathèque se (pré)pare », qui englobe la plomberie, l'électricité, le chauffage et le doublage. A l'extérieur, la Médiathèque revêt progressivement ses nouvelles couleurs avec la mise en place du bardage en trespas rouge, un matériau composite, autour des fenêtres mais aussi sur les cubes de l'extension, pour souligner les parties nouvelles. Toutes les parties des murs où il n'y avait pas de parement de pierre (principalement autour des fenêtres) sont, elles, enduites d'un crépi de couleur marron. Vient ensuite début 2011 les finitions et l'installation du mobilier, puis le déménagement et l'aménagement dans les nouveaux locaux.

Pour cette opération d'un coût prévisionnel de 4 850 000 € HT, des financements ont été obtenus auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat. Les travaux doivent se terminer au printemps. Afin de finaliser la réorganisation des collections et de se réinstaller rue du 139^e RI, la Médiathèque fermera les portes de son implantation à l'ENILV au public au cours du premier trimestre. L'ouverture au sein du nouvel équipement est annoncée pour fin mai. Pour les plus impatients, une visite de chantier ouverte au public est organisée le samedi 12 février, de 10 h à 13 h !

67 habitants de Saint-Paul-des-Landes sont des fidèles de la Médiathèque communautaire. Parmi eux, on compte 21 jeunes et 46 adultes, pour un total de 1 851 prêts.

Rappelons que l'inscription à la Médiathèque est gratuite pour les habitants des 24 Communes de la CABA. La Médiathèque La Grange a d'ailleurs été la première à concrétiser le travail de mise en réseau avec la Médiathèque communautaire en 2007. Les adhérents peuvent donc consulter et emprunter les documents dans l'une ou l'autre des Médiathèques avec une seule et même carte.

**Pour plus d'information
vous pouvez consulter le site :**
<http://mediatheque.caba.fr>



photos - Ludovic Laporte/CABA.
Visuel de l'architecte - Basaltarchitecture architectes

] CABA

Retrouvez toutes les infos d
e la CABA

sur le site : www.caba.fr

Accueil :

41, rue des Carmes, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 46 86 30

Fax : 04 71 46 86 32

**Centre technique communautaire
(CTC)**

195 avenue du Général Leclerc, 15000
Aurillac

Tél : 04 71 46 48 50

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac
la Ponétie, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 48 26 80

centreaquatique.caba.fr

Médiathèque

rue du 139^e RI, 15000 Aurillac

Tél : 04 71 46 86 36

mediatheque.caba.fr

Régie des eaux (CTC)

Tél: 04 71 46 86 38

Urgence Eau et assainissement (CTC)

Tél : 04 71 46 48 60

SPANC : 04 71 46 86 31

SIVU Auze Ouest-Cantal - Année 2010

Natura 2000



Le document d'objectifs (DOCOP)

Le 5 mai 2010 s'est tenu à la salle des fêtes de Saint-Etienne-Cantalès le troisième et dernier comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais du Cassan et de Prentegarde ».

Un nouveau périmètre d'une superficie totale de 507 hectares a été validé ainsi que le Document d'Objectifs qui reste le document de référence pour les 6 prochaines années de mise en œuvre. Ce document a ensuite été approuvé par l'Etat via un arrêté préfectoral du 13 juillet 2010. Ce document est tenu à disposition du public dans les mairies de Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes et Saint-Etienne-Cantalès. Il est également consultable et téléchargeable sur le site internet de la DREAL Auvergne sur à l'adresse suivante : <http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/index.php3>.

Pour rappel, ce document a été distribué à l'ensemble des membres du COPIL sous format numérique via un CD Rom par le SIVU Auze Ouest-Cantal.

Le site Natura 2000 du Marais du Cassan et de Prentegarde, à l'issue d'une formation fin décembre du Président du SIVU, devrait pouvoir disposer en 2011, d'un site internet spécifique calé sur une trame nationale, qui permettra la consultation et le téléchargement de nombreux documents tels que le DOCOP, la Charte, les MAET...mais aussi de tenir à jour une rubrique d'actualité sur la mise en œuvre qui va débiter dès 2011.

La mise en œuvre du DOCOP

Par délibération du 13 juillet 2010 le SIVU Auze Ouest-Cantal propose sa candidature pour être structure porteuse de la mise en œuvre du document d'objectifs.

Lors du comité de pilotage du 3 août 2010, restreint au collège des collectivités, la candidature du SIVU

Auze Ouest-Cantal pour être structure porteuse est retenue.

M. Jean-Pierre DABERNAT est reconduit à la présidence du comité de pilotage. Une convention de transfert est signée entre l'Etat représenté par M. le Préfet du Cantal et le SIVU Auze Ouest-Cantal représenté par son Président.

Une consultation restreinte est lancée pour le choix de l'opérateur chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 du « marais du Cassan et de Prentegarde ». Le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) qui est le seul à avoir répondu est retenu.

Il mobilisera notamment les compétences du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute-Auvergne (CPIE) dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOP, en tant que de besoin.

Les Mesures

Agro-environnementales

Dans le cadre de Natura 2000, 4 mesures spécifiques de gestion agro-environnementales ont été proposées aux agriculteurs locaux :

•



Le SIVU Auze Ouest-Cantal pense que tout devrait bien se passer !!

AU_MACA_ZH1 (Zones humides prioritaires). Cette mesure vise à maintenir le bon état des zones humides abritant des habitats d'intérêt communautaire fragiles. Les principaux engagements sont une absence de fertilisation, une limitation de la pression de pâturage, un retard du pâturage/fauche après le 20 juin (80 jours de retard).

• **AU_MACA_ZH2** (Zones humides et leur périphérie). Cette mesure vise à maintenir le bon état des zones humides et la périphérie des cours d'eau. Les principaux engagements sont une absence de fertilisation et une limitation de la pression de pâturage.



• **AU_MACA_HE1** (Prairie). Cette mesure vise à maintenir une gestion extensive des prairies permanentes. Les principaux engagements sont une limitation de la fertilisation max. 0 unite s d'N total).

• **AU_MACA_GC1** (Grandes cultures). Cette mesure vise à favoriser la reconversion des cultures en prairies. Les principaux engagements sont une limitation de la fertilisation (max. 60 unités d'N total) et le maintien des prairies implantées pendant 5 ans.

En 2010, six exploitants ont contractualisé les MAET à la déclaration PAC du 15 mai sur le site « Marais du Cassan et de Prentegarde ». La surface totale engagée représente 112.01 ha. Grâce à une très forte participation des agriculteurs aux réunions préalables, un accueil favorable des élus et une réelle sensibilisation aux enjeux du site, la contractualisation sur le site « Marais du Cassan et de Prentegarde » a été très bonne.

En effet, sur les 507 ha du site Natura 2000, 268 ha ont été déclarés à la PAC en 2009. Ainsi, si l'on rapporte les surfaces engagées par rapport aux surfaces déclarées on obtient un taux



de contractualisation important de 41.7%.

De plus, un exploitant n'a pas pu contractualiser l'ensemble des surfaces qu'il exploite dans le site car il dépassait le plafond d'aide régional.

En 2011, pour la seconde année de contractualisation des MAET, le CEPA retenu comme animateur du site a prévu de présenter à la pré-CRAE du 22 novembre 2010, un budget prévisionnel de 39 000 €. Un contact sera pris auprès des agriculteurs n'ayant pas contractualisé afin d'identifier de nouvelles candidatures. En fonction des candidatures exprimées, un budget actualisé sera présenté en CRAE de mars 2011.

Le séminaire régional Natura 2000, les 9 et 10 septembre 2010

Chaque année ce séminaire de deux jours, organisé par la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement DREAL en Auvergne, permet de réunir l'ensemble des structures impliquées dans la démarche Natura 2000 à l'échelle de l'Auvergne. C'est un moment d'information et d'échange en salle avec des visites de sites Natura 2000. Cette année, le département du Cantal a accueilli cette rencontre.

Le jeudi 9 septembre à 15 h 30 s'est ainsi déroulée une visite au cœur du site Natura 2000 du marais du Cassan et de Prentegarde en présence des

opérateurs Natura 2000 de toute la région Auvergne, accueillis par les élus du SIVU, en présence des intervenants techniques CEPA, CPIE, ADASEA et d'un certain nombre d'acteurs locaux Fédération de pêche, agriculteurs,...

Un compte rendu de ces journées est disponible sur le site de la DREAL Auvergne à l'adresse suivante : http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=960



Espace Naturel Sensible

Le sentier pédestre du « Grand tour du marais »

L'association « Accent jeunes » qui emploie des jeunes de 16 à 26 ans ayant des besoins financiers ou éprouvant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle a terminé l'aménagement du sentier pédestre intitulé « marais du Cassan ».

Les communes ont réouvert des chemins ruraux et acheté des parcelles pour refaire la liaison entre ceux qui avaient disparu.

Le balisage a été fait par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (débroussaillage de certaines portions), la pose des panneaux directionnels par des élus des communes du SIVU Auze Ouest-Cantal. La pose du panneau au départ de Saint-Etienne-Cantalès, les flèches directionnelles et le balisage de l'itinéraire de jonction sont prévus pour la fin de l'année attendue livraison Communauté de Communes Entre 2 Lacs). Il en sera fait de même sur les communes de Lacapelle-Viescamp et de Saint-Paul-des-Landes qui adhèrent à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac CABA.

Le descriptif du circuit se trouve dans les nouveaux topoguides de la CABA et de la Chataigneraie.



Saint Paul
des Landes

La fête de la randonnée de la CABA

Le sentier a été emprunté lors de la fête de la randonnée de la CABA qui se déroulait cette année à Saint-Paul-des-Landes les 19 et 20 juin.

- Le Dimanche 20 juin, il y avait 130 randonneurs malgré une météo plutôt incertaine.

Merci à M. Jean Pierre MALICHIER, accompagnateur bénévole du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du cantal qui a préparé et encadré cette randonnée.

Les Jeudis de Compostelle

- Le 12 août, pour les « jeudis de Compostelle », merci encore à Jean Pierre MALICHIER toujours bénévole.

**Balades découvertes de l'ADEPA et du CPIE**

Le samedi après-midi, des balades sont proposées aux nouveaux arrivants dans le Pays d'Aurillac pour découvrir en famille les paysages et rencontrer les gens d'ici. Installés pour des raisons professionnelles ou pour leurs études, plusieurs dizaines de personnes ont déjà participé à ces visites gratuites. Au printemps, ils se sont promenés dans la montagne cantalienne, dans la vallée de la Jordanne, mais aussi dans les châtaigneraies.

Cette action est organisée par l'ADEPA Association pour le Développement du Pays d'Aurillac, soutenue par le programme européen LEADER et le Conseil Général et animée par le CPIE de Haute-Auvergne.

- Le samedi 13 septembre 2010 après-midi, le SIVU Auze Ouest-Cantal les a accueillis dans le marais. Il faisait un soleil magnifique.

**Nettoyage de l'Auze**

En 2008, une première tranche de travaux a permis la restauration de 3,5 km de berges entre le pont des buses et la passerelle de Labro. Lors de l'hiver 2009-2010 la deuxième tranche de travaux a permis :

- Le nettoyage du lit et des berges entre la passerelle de Labro et le viaduc SNCF, soit 2 km,
- La pose de clôtures de mise en défens entre le pont de pierre et la passerelle de Labro

Une troisième tranche de travaux est en projet pour 2011, du viaduc SNCF à la confluence avec la Cère à Puech Mégerie (soit 4,5 km).

Les travaux sont réalisés par l'association IDEE d'Argentat. Elle permet à des personnes de se réinsérer par le travail. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Fédération départementale de Pêche du Cantal en partenariat avec le SIVU Auze Ouest-Cantal, l'AAPPMA de Laroquebrou ainsi que le Conseil Général.



Nettoyage des lagunes Juillet 2010

A la demande des élus saint-paulois, les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac ont mis en oeuvre au cours des mois de juin et juillet, un très important dispositif de curage des lagunes de la commune, dans le but d'évacuer les boues accumulées depuis de longues années et de rendre à la station sa pleine capacité épuratoire.

Plus de 4000 m³ de boues ont ainsi été pompés sur cette période, puis séchés sur place par déshydratation avant d'être envoyés, par camions, dans un centre de traitement spécialisé situé dans le département de la Corrèze.

A l'occasion de la visite du site de nettoyage installé aux abords des lagunes, Jacques MEZARD, président de la CABA, et Jean Pierre DABERNAT, maire de SAINT PAUL DES LANDES ont souligné le 21 juillet 2010 devant de nombreux élus et riverains, l'importance et le caractère exceptionnel de ces travaux dont une des finalités première était de limiter les nuisances olfactives tout en redonnant aux équipements existant leur pleine capacité d'épuration.



] Fête de randonnée le 18 juin 2010

En partenariat avec ses différentes associations, la commune de Saint Paul des Landes a accueilli les 17-18-19 et 20 juin 2010 la désormais traditionnelle « Fête de la Randonnée » organisée chaque année par la CABA dans une ou plusieurs des communes de la communauté d'agglomération.

Plus de 300 randonneurs ont découvert le patrimoine naturel de notre commune et notamment les marais du Cassan et de Prentegarde. Au-delà de la découverte de ce patrimoine, la Fête de la Randonnée 2010 a mis en avant des pratiques nouvelles de randonnée.

Plusieurs thèmes étaient proposés : randonnée afghane, solidaire, avec les ânes, nordique, randonnée poussette, VTT, et le grand parcours de 21 kms, le dimanche, qui a réuni 130 marcheurs. Toutes les randonnées étaient encadrées par des professionnels du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et des guides de Montagne du Puy Mary.

La Fête de la Randonnée a été organisée par la CABA en partenariat avec Saint Paul des Landes, commune sélectionnée suite à sa candidature pour accueillir cette manifestation. Les associations de la commune ont participé activement à la préparation de ces journées en assurant les postes de ravitaillement sur les parcours et la soirée Repas « Bœuf à la broche » avec spectacle Country. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées ainsi qu'aux propriétaires qui ont autorisé l'accès à leur terrain pour les itinéraires et à Monsieur TAILLE qui a fait la visite guidée de la briqueterie de Prentegarde.

La journée du vendredi a été réservée aux écoliers de Saint Paul des Landes qui se sont rendus dans les marais du Cassan en empruntant le sentier pédagogique avec la participation du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui a fait une présentation de la faune et de la flore.

Cette manifestation axée sur le circuit du Grand Tour des Marais du Cassan et de Prentegarde a eu pour but de promouvoir un territoire offrant une grande diversité de milieux naturels et particulièrement de milieux humides qui, mal connus du grand public ont été considérés longtemps comme des espaces hostiles et incultes. Aujourd'hui, ils sont des atouts à préserver et à valoriser. L'aménagement de ce circuit pédestre avec la mise en place de passerelles permettra au public de découvrir, sans le dégrader, ce territoire composé d'une faune et d'une flore exceptionnelles qui doit être conservé et maintenu en bon état.



La Conseillère Municipale,
Mireille Moussu

] Urbanisme

Evolution de la commune en 2010

Il a été enregistré 22 permis de construire dont 14 concernant la construction de maisons individuelles ainsi que 25 certificats d'urbanisme opérationnels ou d'information et 24 déclarations préalables de travaux (exemptées de permis de construire).

L'Office HLM a par ailleurs réalisé la construction de 6 logements - Rue de Moinac, dont 4 appartements et 2 pavillons, qui sont occupés en location depuis le mois d'août 2010.

La réalisation de 6 habitations pour location - Rives du Caroffe, va débuter en cette fin d'année 2010.

Notre commune reste donc bien en évolution constante à ce jour.

Il est encore fait un nouveau rappel de réglementation concernant les constructions d'abris de jardin, garages, piscines, clôtures et travaux divers. Tous renseignements utiles sont fournis à ce sujet en mairie par le personnel et les conseillers municipaux concernés.

L'Adjoint au Maire,
Jean Garrouste



] Tri sélectif

Le récent rapport sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour 2009 met en avant des résultats satisfaisants pour la commune de Saint Paul des Landes.

Au 31 décembre 2009, 20 foyers saint paulois avaient adhéré à la démarche de compostage individuelle et avaient signé la charte de compostage, prenant pleinement conscience de l'importance de la réduction des déchets à la source.

Par ailleurs la collecte moyenne des ordures ménagères des habitants de la commune est toujours en baisse, et avec 145,94 kg/hab la commune se place à la 3^{ème} place des communes de la CABA par le poids par habitants des ordures collectées. La moyenne au niveau de la CABA est en effet de

220 kg/ par habitant.

Le rendement total des points verts est pour sa part satisfaisant et place la commune dans les meilleurs élèves de la CABA.

Toutefois et si la collecte des emballages et du verre est en évolution sensible, et sont largement au dessus du poids moyen par habitant collecté sur la CABA, la collecte du papier et des magazines marque le pas, comme en témoigne le tableau.

En KG/hab et par an	Moyenne nationale	Moyenne sur le territoire de la CABA	Commune de SAINT PAUL DES LANDES		
	2009	2009	2009	2008	2007
Collecte des emballages	12,2	7,37	8.25	7.99	7
Collecte des journaux et magazines	25	21,33	20.84	24	25.2
Collecte du verre	30,9	26,82	33.19	28	34.41

Au final le poids total collecté dans les points verts de la commune ressort en 2009 à 62,28 kg/hab.

Ce total ressortait à 67,6 kg/hab en 2007 sur la commune et à 59 kg/hab en 2008.

Seule une prise de conscience collective de l'intérêt du tri

sélectif et de la nécessité de procéder à l'apport régulier des journaux, des emballages et du verre aux différents points de collecte installés sur la commune permettra d'améliorer ces chiffres, et de faire décroître les tonnages d'ordures ménagères collectées.

Conteneurs à ordures ménagères

Les conteneurs à ordures ménagères, sont dimensionnés en fonction du nombre de ramassages (un ou deux par semaine) et du nombre de personnes qui résident à proximité directe d'un point de collecte. En France, chaque personne produit près d'un kilogramme de déchets par jour (équivalent à 6 litres). Les conteneurs sont dimensionnés sur cette base et en aucun cas ne seront sur-dimensionnés. Il est important, que chacun utilise le point de collecte qui lui est octroyé. Il est régulièrement dénoncé par des riverains, que des personnes n'habitant pas le quartier, déposent des ordures dans leur conteneur. Ce geste a pour conséquence un sous-dimensionnement du conteneur.

Il est aussi régulièrement constaté que le tri sélectif n'est pas réalisé. Cartons, bouteilles, gravats, déchets verts..... remplissent les conteneurs à ordures ménagères et pour cette raison ils débordent.



Respectons les règles

Faire le bon geste, au bon endroit, au bon moment, c'est faire un geste simple et citoyen.

1 • Faisons le tri-sélectif. Les produits recyclables doivent être déposés dans un des deux points d'apport volontaire de la commune ou à une des deux déchetteries de la CABA.

2 • Avant d'être mis dans les conteneurs du point de collecte de votre quartier, les déchets ménagers sont placés dans des sacs poubelles assez solides et bien fermés.

Les deux points d'apports volontaires de la communes

Parking Joseph Oustalniol :

Il est composé de 2 conteneurs à verres, 2 conteneurs à journaux et magazines et 2 conteneurs à emballages.

Zone artisanale de la Camp de Garrigoux :

Il est composé de 1 conteneur à verres, 1 conteneur à journaux et magazines et 1 conteneur à emballages.

Tous les déchets autres que les déchets autorisés dans ces conteneurs, doivent être apportés par vos soins à une des deux déchetteries de la CABA. Il est formellement interdit de déposer, comme c'est très souvent le cas, des déchets autour des conteneurs et en particulier des cartons.

Déchets verts

Le brûlage à l'air libre de tout déchet ménager, plastique, encombrant ou végétaux est interdit par l'article 84 du code de l'environnement. L'élimination des déchets verts est assurée par les déchetteries. Vous pouvez y apporter vos résidus de tontes, taille de haies, débroussaillage, etc..... Ou alors les composter pour amender votre jardin.

Si vous êtes intéressés par ce procédé, vous pouvez vous adresser au service environnement de la CABA. Vous pourrez signer la charte du compostage. Un « bio-seau » (seau réservé aux déchets à composter) et un « Guide du compostage » vous seront remis dès votre inscription.

Si vous le souhaitez, deux types de composteurs en bois sont disponibles.

- un de 400 litres : 18,50 €
- un de 800 litres : 24,50 €

Pourquoi ne peut-on pas jeter les déchets verts, qui sont naturels, dans la nature ?

Les dépôts « sauvages » de déchets organiques, en

enrichissant le sol à l'excès, favorisent la prolifération des orties et autres plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières. De plus, du fait de l'absence de gestion, ils provoquent parfois des pullulations de moucheron.

Ces dépôts sont tout simplement interdits ! L'élimination des déchets verts ne peut être réalisée que dans des installations classées pour la protection de l'environnement. Les déchets verts, en tant que déchets banals, sont admissibles en décharge de classe 2 (Tronquières). Depuis le 1 juillet 2002, ne sont admis en décharge que les déchets ultimes. Les déchets ultimes sont ceux qui ne peuvent pas être traités dans les conditions économiques du moment. Le caractère ultime d'un déchet dépend aussi des conditions locales d'élimination.

Les déchets verts collectés sur la commune de Saint Paul des Landes par les employés communaux, sont transportés sur la plateforme de déchets verts de Tronquières. Ces déchets sont facturés à la commune, 21,00 € la tonne.

Il est rappelé que le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers.

L'Adjoint au Maire,

Serge Gamel



Déchets collectés une fois par semaine		
Dimensionnement du conteneur ; jusqu'à :	6 personnes	240 litres
	8 personnes	340 litres
	17 personnes	750 litres
Déchets collectés deux fois par semaine		
Dimensionnement du conteneur ; jusqu'à :	12 personnes	240 litres
	16 personnes	340 litres
	34 personnes	750 litres

] Déchetterie

Déchetterie de l'Yser
rue de l'Yser, 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Tél : 04 71 64 51 08

Déchetterie des Quatre Chemins
Z.A des Quatre Chemins, 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76

Elles sont ouvertes du lundi au samedi, sans interruption de 8h30 à 18h30.

] Budget 2010 de la commune (Conseil Municipal du 9 avril 2010)

Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	214 150 €	Produits des services	48 800 €
Charges de personnel	383 750 €	Impôts et taxes	377 800 €
Autres charges	118 969 €	Dotation et participation	341 200 €
Atténuation de produits	17 974 €	Autres produits	26 000 €
Charges financières	57 900 €	Atténuations de charges	48 000 €
Charges exceptionnelles	10 500	Travaux en régie	60 000 €
Dépenses imprévues	26 001 €	Produits financiers	200 €
Virement de la sect. d'invest.	190 000 €	Excédent reporté 2009	124 444 €
Opération d'ordre entre section	7 200 €		
Total	1 026 444 €	Total	1 026 444 €

Section d'investissement (y compris les restes à réaliser de 2009)

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Charges financières	90 950 €	Opération d'ordre entre section	7 200 €
Pass Foncier	5 500 €	Virement de la sect. de fonct.	190 000 €
Achat de matériel et mobilier	16 800 €	Affectation exercice 2009	89 259 €
Travaux de voirie	235 000 €	FCTVA	59 500 €
Médiathèque	4 000 €	TLE	18 600 €
Ecole	10 500 €	Emprunts 2009 (restes à réaliser)	330 000 €
Bâtiments communaux	336 500 €	Emprunts 2010	203 500 €
Eclairage public	33 000 €	Participations voies réseaux	10 000 €
Cœur de Village	411 500 €	Cessions de terrains	167 000 €
Escouderc	55 100 €	Subventions Cœur Village	190 200 €
Subvention Zone artisanale	70 000 €	Subventions bâtiments communaux	151 500 €
Travaux en régie	60 000 €	Cautions	650 €
Excédent reporté	88 559 €		
Total	1 417 409 €	Total	1 417 409 €

] Conseil Municipal du 26 janvier 2010

Aménagement et création de locaux et équipements conformes aux normes d'accessibilité :

Par délibération en date du 12 novembre 2009, le Conseil Municipal a décidé d'étudier l'aménagement de locaux et d'équipements conformes aux critères d'accessibilité, afin de répondre aux normes de La Loi du 11 février 2005. Le cabinet d'architectes BONY THIERY a donc proposé, en intégrant les contraintes relatives à la mise en accessibilité des structures aux personnes handicapées :

- la création d'un bâtiment à usage de salle, en rez de chaussée entre 2 bâtiments existants (Mairie, Maison Laveissière),
- l'installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite à la Médiathèque,
- la construction d'un volume pouvant recevoir ultérieurement un ascenseur,

L'ensemble de ces travaux a été évalué à 325.970 € HT.

Le Conseil Municipal après avoir adopté ce projet, valide le plan de financement suivant et décide de solliciter des subventions auprès de Monsieur le Préfet du Cantal, au titre de la DGE 2010, de Monsieur le Président du Conseil Général au titre du FEC, de Monsieur Alain MARLEIX, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales dans le cadre des Fonds parlementaires.

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
DGE	54 510 €	Travaux	230 000 €
FEC	67 000 €	Maîtrise d'œuvre	28 750 €
Fonds Ministériels	30 000 €	SPS. Contrôles. frais appel offres	13 800 €
Fonds propres	94 460 €	Total HT	272 550 €
Emprunt	80 000 €	Total TTC	325 970 €
Total	325 970 €		

Temps de travail du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe, fixé à 35 heures, à compter du 1^{er} avril 2010,

Renouvellement du contrat de travail pour une durée de 6 mois à dater du 1^{er} avril 2010, du poste d'agent de développement social, occupée par Mme Annick CABANNES, chargée de la mise en place du projet.

Viabilisation et prix de vente des 4 terrains d'Escouderc.

Suite à la délibération en date du 12 novembre 2009, le découpage de 4 lots de terrains à Escouderc et la mise en place d'une PVR ont été validés.

Le Cabinet Claveirole et Coudon, géomètres, a établi un devis estimatif des travaux (terrassements, chaussée, voirie, réseaux d'eaux pluviales, Télécom, alimentation BT, aménagements espaces verts), qui s'élève à 32.216,66 € TTC.

Le Conseil municipal valide le projet pour le montant estimatif indiqué et fixe le prix de vente à 42 euros le m², PVR incluse.

Aménagement de la Rue des Rives du Caroffe : une étude va être lancée pour planifier ces travaux.

Aménagement de la Rue du Val d'Auze et de la Route de Lacapelle Viescamp : Une demande a été faite auprès du Conseil Général afin de définir la part des travaux incombant à la Commune et au Conseil Général, leur financement et la

Acquisition d'un terrain et classement dans le domaine public.

Dans le cadre de l'aménagement de la traverse du bourg de SAINT PAUL DES LANDES, il a paru nécessaire de déplacer une borne incendie située en bordure d'un trottoir et de l'implanter sur une zone plus large.

Les propriétaires du terrain concerné, d'une contenance de 22 m², acceptent de le céder à la Commune pour l'euro symbolique. Ce terrain sera classé dans le domaine public communal.

Résultats de l'enquête portant désaffectation et aliénation d'un ancien chemin à la Camp du Bac.

Suite à la délibération en date du 12 novembre 2009, décidant de la désaffectation et de l'aliénation d'un ancien chemin rural à la Camp du Bac, une enquête publique s'est tenue en Mairie du 5 au 19 janvier 2010.

M. CHANUT, commissaire enquêteur ayant émis un avis favorable, le Conseil Municipal décide de désaffecter la parcelle et de l'aliéner.

Attribution de subventions.

le Conseil Municipal décide d'attribuer, à titre exceptionnel, les subventions suivantes :

- Association des donneurs de Sang dans le cadre de la tenue de leur Assemblée Générale à SAINT PAUL DES LANDES : 200 €,
- classe de CE1 pour l'organisation d'une classe de mer : 350 €,
- ACCA : 150 €.

] Conseil Municipal du 23 février 2010

programmation.

Locaux pour le Service d'Aide à la Personnes :

une réflexion est engagée afin de prendre en compte l'existant et de définir les besoins.

Classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section AM n° 105 et 107 d'une contenance respective de 489 et 104 m² situées Grande Rue, concernées par les travaux d'aménagement et la mise en place d'équipements de la Grande Rue.

Acquisition moyennant l'euro symbolique, la parcelle cadastrée section E n°323 de 98 m², située à La Camp de Veyrières, en bordure de voie communale et de l'incorporer dans le domaine public communal, conformément aux Articles L.2111-1 et L.2111-3 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Dans le cadre de l'aménagement du chemin de randonnée «Grand Tour du Marais» l'achat d'une parcelle située au Camp de la Pradelle, en zone boisée, d'une contenance de 411 m², cadastrée section B n° 518, est validé.

Monsieur le Maire va solliciter le SIVU Auze Ouest Cantal pour que le chemin du Grand Tour du Marais soit accessible dans la mesure du possible aux personnes à mobilité réduite.

Conseil Municipal réuni le 9 avril 2010

Vote des comptes administratifs 2009 et des budgets primitifs 2010.

Comptes Administratifs 2009.

Le Conseil Municipal réuni le 9 avril 2010 a adopté les comptes de gestion et administratifs qui s'établissent comme suit :

Compte administratif commune :

Fonctionnement	Montant
Réalisé en dépenses	700 975,10 €
En recettes	914 679,03 €
Soit un excédent de fonctionnement	213 703,93 €

Investissement	Montant
Dépenses	759 962,71 €
Recettes	671 940,87 €
Restes à réaliser en dépenses	520 900,00 €
En recettes	520 200,00 €

l'excédent de la section de fonctionnement	Montant
En financement à la section d'investissement	89 259,08 €
En report à la section de fonctionnement	124 444,85 €
Total	213 703,93 €

Le compte administratif du budget annexe du Lotissement des Rives du Caroffe fait apparaître un montant de dépenses de 121 518,14 € et un montant de recettes de 114 806,54 €, la totalité des subventions n'étant à ce jour pas encore encaissées.

Budgets 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2010 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Section fonctionnement : 1 026 444,85 €.
- Section d'investissement : 1 417 409,00 €.

Les principales opérations de la section d'investissement, sont en dépenses :

Les principales opérations de la section d'investissement, sont en dépenses	Montant
Opérations financières : remboursement de la dette	89 600,00 €
Opérations non individualisées	
Pass foncier	5 500,00 €
Mobilier et matériel	16 800,00 €
Travaux régie	60 000,00 €
Subvt au budget annexe de la zone d'activités	70 000,00 €
Solde d'exécution	89 600,00 €
Opérations	
Médiathèque : (achat livres)	4 000,00 €
équipements de locaux conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, clôtures logements Allée Moinac, réfection de la toiture de l'Ecole Maternelle),	336 500,00 €
Voirie : (Allée de Moinac, Rive du Caroffe, aire de Camping car, Rue du Val d'Auze et Route de Lacapelle Viescamp, restructuration de voirie Laborie)	235 000,00 €
Ecole : (mobilier divers, études aménagement cour)	10 500,00 €
Cœur Village (fin travaux Grande Rue et lavoir)	411 500,00 €
Eclairage public	33 000,00 €
Escouderc : (travaux d'aménagement de 4 lots de terrain à vendre)	55 100,00 €

Les principales recettes sont :

Recettes	Montant
FCTVA	59 500 €
TLE	18 600 €
Prélèvement sur le fonctionnement	89 259 €
Autofinancement	190 000 €
Amortissement	7 200 €
Emprunt	203 500 €
PVR des Hirondelles	10.000 €
Subventions Cœur de Village en restes à réaliser	190 200 €
Subventions demandées Salle de réunion	151 500 €
Vente de terrain à Escouderc	167 000 €

Taux des taxes : le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des bases d'imposition et du produit attendu, décide d'une évolution de 1% le taux des 3 taxes communales, pour un produit attendu de : 372 800 €. (Evolution inférieure à l'inflation.)

Sur la section de fonctionnement une subvention de 28 000 € est affectée au CCAS pour permettre la mise en place du projet de service d'aide au maintien à domicile. Ce projet destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes percevant le besoin d'aide au quotidien, projet devant éviter l'isolement, projet de proximité avec responsable du service à disposition à la Mairie de SAINT PAUL DES LANDES, amélioration de l'habitat.

Ce projet devrait opérationnel en septembre 2010, auparavant une réunion d'information se tiendra à la Salle Polyvalente le mercredi 5 mai 2010 à 18h30. Des rencontres individuelles seront alors possibles sur rendez vous.

Le régime indemnitaire des agents communaux est revalorisé.

Dans les travaux en régie sont prévus : l'extension des ateliers municipaux et le début d'aménagement de la cour de l'Ecole.

Mme RAOUX a accepté d'assurer le gardiennage de l'Eglise.

PASS FONCIER : au budget 2009, le Conseil municipal avait proposé de soutenir 3 candidatures au dispositif PASS FONCIER ; sous réserve que l'ensemble des partenaires de cette opération respectent leur engagement. 5 500 € avaient été provisionnés. A ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux 3 familles candidates. Il en résulte un manque de crédibilité sur la capacité de certains partenaires autres que la CABA et la Commune de SAINT PAUL DES LANDES, d'assumer leur engagement. Une fois encore il semblerait que cette opération ne soit qu'un effet d'annonce.

C'est pourquoi dans le cadre du budget 2010, et en raison de nouvelles demandes, le Conseil Municipal, a décidé d'adhérer à l'opération PASS FONCIER pour 3 nouvelles demandes. Cependant tous les candidats seront prévenus à l'avance des failles du système et de la possibilité que s'est réservée la Commune de SAINT PAUL DES LANDES, d'annuler sa participation à ce dispositif en cas de

non respect des engagements. Le Maire s'est engagé à inciter les éventuels candidats à monter leur projets de construction indépendamment de l'obtention du PASS FONCIER, lequel reste à ce jour très incertain.

PLU d'YTRAC

Par courrier en date du 29 mars 2010, la Mairie d'YTRAC a fait part de sa décision de définir les modalités de la concertation mise en œuvre dans le cadre des révisions simplifiées 4, 5 et 6 du PLU et de préciser les objectifs de ces révisions.

La Commune de SAINT PAUL DES LANDES, conformément à la proposition faite souhaite être associée à cette procédure.

DIVERS : Avis du Conseil Municipal sur le Centre Social.

Les élus de Saint Paul des Landes, conscients de la nécessité de renforcer voire de créer du lien social sur leur commune mais aussi avec les communes voisines, dont les populations sont comparables, souhaitent que soit poursuivie l'étude en vue d'une éventuelle mise en place d'un Centre Social sur le secteur Ouest du Bassin d'Aurillac.

Ils tiennent cependant à faire remarquer les réalisations déjà existantes sur leur commune, en direction des jeunes et de leurs familles (prise en compte des temps périscolaires, garderie, restaurant scolaire, transports scolaires, centre de loisirs, ateliers) en direction des moins jeunes (mise en place prochainement d'un service d'aide au maintien à domicile de proximité) de la population en général avec la Médiathèque Centre culturel La Grange et les animations qui lui sont liées.

Ils remarquent aussi une vie associative importante et active, dans le domaine sportif (Entente Saint-Paul Lacapelle pour le Football avec une Ecole de foot, Rugby Club des Landes pour le Rugby avec une Ecole de Rugby, Association de gymnastique avec des groupes d'âges divers) dans le domaine loisirs (Ré-création, activités cultures, Le Comité des Fêtes, activités festives, Association de Chasse, Association des Parents d'Elèves, soutien aux actions de l'Ecole).

] Conseil Municipal du 11 juin 2010

Emplois saisonniers :

le Conseil Municipal décide de recruter pour la période d'été 2 agents chargés du fonctionnement de la médiathèque sur la base de 20 heures par semaine.

Tarifs année scolaire 2010-2011 : Garderie

- Tarif A - 7h30-8h20 : 0,72 € (tarif année précédente 0,71€),
- Tarif B - 16h25-18h30 : 1,23 € (1,22 €),
- Tarif C - Transport scolaire : 0,24 € (0,23 €),
- Le tarif D - 15h45-16h25 : 0,26 €. (garderie liée à la réduction du temps scolaire, et transféré par l'Etat à la Commune.)
- Transport scolaire : 0,67 € par jour, par enfant (0,66 €).

Cantine :

- **Enfant de la Commune :**
2,52 € (2009-2010 : 2,50 €),
- **Enfant domicilié hors commune :**
3,62 € (2009-2010 : 3,60 €),
- **Adulte :**
5,10 € (2009-2010 : 5,00 €).

Consultation pour la maîtrise d'ouvrage d'un lotissement à vocation économique à la Camp de Garrigoux.

Depuis plusieurs années le Conseil Municipal de SAINT PAUL DES LANDES a été appelé à se prononcer sur la création d'un lotissement destiné à recevoir des activités économiques à la Camp de Garrigoux.

Une étude a été réalisée en 2006 sur les modalités de faisabilité de ce projet, tant sur les aspects techniques, juridiques que financiers.

Compte tenu d'un certain nombre de demandes d'établissements pour une implantation sur la commune, il est proposé de lancer la réalisation de ce lotissement à vocation économique.

Monsieur le Maire précise que cette opération fera l'objet de demandes de subventions auprès de la CABA, du Conseil Général du Cantal et du Conseil Régional d'Auvergne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer une consultation de mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage pour la réalisation d'un lotissement à vocation économique et charge Monsieur le Maire de solliciter les diverses subventions.

Désignation d'un membre supplémentaire au CCAS.

Le projet d'un service de soutien au maintien à domicile des personnes âgées, initialement porté par la Commune a, été confié au CCAS, modifiant considérablement le champ d'action de cette structure.

Le conseil municipal a donc décidé de porter à 5 le nombre de membres élus et à 5 le nombre de membres nommés au Centre Communal d'Action Sociale.

Mme TABEL Annie a été élue membre du CCAS.

Centre d'enfouissement de Careizac : avis du Conseil Municipal sur la remise en état du site post exploitation.

Patricia BENITO, 2^{ème} adjoint, informe l'Assemblée du courrier adressé par le SMOCE relatif au dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux non fermentes cibles au Puy de Careizac sur les Communes de SAINT PAUL DES LANDES et d'AYRENS, et invitant les conseil municipaux à donner un avis sur la remise en état.

Elle rappelle les délibérations du Conseil Municipal ayant pour objet la défense de la Commune prises en dates des : 31 août 2000, 20 décembre 2000, 16 janvier 2001, 6 mars 2001, 19 septembre

2002, 22 novembre 2002, 20 décembre 2002, 27 mai 2004, 27 mai 2005, 20 janvier 2006, 12 octobre 2006, 28 février 2007, 8 mars 2007, 1^{er} avril 2009.

Après avoir pris connaissance des éléments fournis par Mme Patricia BENITO, Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition post exploitation et remise en état du site de Careizac **SOUS RESERVE** que le projet qui pourrait se réaliser au Puy de Careizac, soit conforme au projet proposé jusqu'à ce jour, à savoir, une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) non fermentescibles constitués de DIB.

Tout projet autre et qui n'aurait pas obtenu l'aval du Conseil Municipal serait considéré comme contraire à toute position prise tout au long de l'élaboration du dossier de création du Centre d'Enfouissement Technique du Puy de Careizac et entrainerait immédiatement les démarches juridiques nécessaires pour obtenir l'annulation de toutes décisions déjà prises.

Conseil Municipal du 3 septembre 2010

Tarifs animations culturelles :

- Soirée apéro jazz : Entrée adulte : 5 €
- Automnales : Soirée adulte : 5 €
- Soirée jeune : + de 10 ans : 2 €
- Enfant moins de 10 ans : gratuit.

Convention constitutive du groupement de commandes en vue de la passation et de l'exécution de marché relatifs à la réalisation des diagnostics « accessibilité des ERP » et « performance énergétique des bâtiments sur le territoire de la CABA.

La loi du 11 février 2005 dite loi handicap impose la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité pour les établissements recevant du Public avant le 1^{er} janvier 2011 et la mise en conformité avant le 1^{er} janvier 2015. De plus le Code de l'Urbanisme impose la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments publics. La CABA ayant proposé de mettre en place un groupement de commandes chargé de l'élaboration des cahiers des charges de la procédure de consultation et de l'attribution des marchés, le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement de commande.

Zone d'activités : suite à la procédure de consultation pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un lotissement à vocation économique, l'entreprise SEBA 15 est retenue.

Transfert de la voirie du Lotissement des Cipières dans la voirie communale : les services de DDT devraient indiquer prochainement les démarches à mettre en place pour finaliser ce transfert. La demande doit émaner du propriétaire des parcelles et l'accord de la CABA doit être donné sur la conformité des réseaux.

Eclairage public à Lintilhac et Route de l'Hôpital.

Ces travaux d'un montant de 3 638,43 € sont adoptés par le Conseil Municipal.

Point sur les travaux :

- Le permis de construire pour l'extension des ateliers municipaux a été accordé,
- Le Conseil Général a fait savoir qu'il était prévu la mise en place d'un nouveau revêtement sur la RD 120 dans le bourg (du monument aux morts/Eglise), durant 3 ans aucune permission de voirie pouvant entrainer une dégradation de l'intégrité de la chaussée ne sera accordée, en cas de dérogation pour force majeure, la réfection intégrale de la chaussée sera à la charge du pétitionnaire. Une concertation réunissant les divers partenaires (commune/CABA/Conseil Général...) est demandée.

Monsieur SARNEL présente une note sur le rapport annuel 2009 du service d'élimination des déchets.

Ces documents sont à disposition du public à la Mairie.

Note de M. SARNEL : le récent rapport sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour 2009 met en avant les caractéristiques suivantes pour la commune de SAINT PAUL DES LANDES :

- Au 31 décembre 2009, 20 foyers saint paulois avaient adhéré à la démarche de compostage individuelle et avaient signé la charte de compostage, prenant pleinement conscience de l'importance de la réduction des déchets à la source.

- la collecte moyenne des ordures ménagères des habitants de la commune est de 145,94 kg/hab en 2009 à SAINT PAUL. Le poids collecté était pour mémoire de 194 kg par habitant en 2007 et 149 kg/hab en 2008 (Ce chiffre place la commune à la **3^{ème} place des communes de la CABA par le poids par habitants des ordures collectées**. La moyenne au niveau de la CABA est de 220 kg/ par habitant et la moyenne nationale est de 316 kg) ;

Le rendement des 2 points verts (emballages) est de 8,25 kg/hab en 2009 sur la commune - contre 7,99 kg/hab en 2007 et 7 kg/hab en 2008 - (La moyenne de la CABA est de 7.37 kg/hab et moy nat 12.2 kg/hab) - **6^o rang des communes de la CABA**

Le rendement des 2 points verts (journaux magazines) est de 20,84 kg/hab en 2009 sur la commune. Il était toutefois de 25,2 kg/hab en 2007 et de 24 kg/hab en 2008. (Ce chiffre est inférieur à a moyenne de CABA à 21.33 kg/hab ainsi qu'à la moyenne nationale 25 kg/hab) - **9^o rang des communes de la CABA**.

Le rendement des 3 points verts (verre) est de 33,19 kg/hab en 2009 sur la commune. Il était de 34.41 kg par habitant en 2007, et 28 kg par habitant en 2008. (La moyenne de la CABA ressort en 2009 à 26.82 kg/hab et moy nat 30.9 kg/hab) - **6^o rang des communes de la CABA**.

Au final le poids total collecté dans les points verts de la commune ressort en 2009 à 62,28 kg/hab.Ce total ressortait à 67,6 kg/hab en 2007 sur la commune et à 59 kg/hab en 2008.

La numérotation de l'Allée de Moinac et d'Escouderc est adoptée.

Personnel : afin de palier à l'absence d'un agent titulaire indisponible un poste d'adjoint d'animation est créé pour une durée de 6 mois.

Service de maintien à domicile

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire, Président du

CCAS, à signer avec les CCAS d'Ayrens et Lacapelle Viescamp, les conventions définissant les modalités d'exécution et de financement du service au profit des populations de ces 2 communes.

Une convention d'assistance et de partenariat accession sociale à la propriété avec l'Office Départemental de l'Habitat sera signée. cette démarche permettra d'établir un partenariat avec la

commune pour venir en aide aux familles qui souhaitent devenir propriétaire. La convention sera validée pour une durée de 3 ans et comprendra comme missions : les réponses aux familles, l'analyse des dossiers de demande de logement en accession sociale à la propriété, les renseignements sur les conditions de réalisation d'un logement en accession, l'étude de faisabilité financière à partir de l'expression des besoins par les familles.

Conseil Municipal du 25 octobre 2010

Convention de partenariat avec le Conseil Général pour des travaux de renforcement de chaussée en traverse de bourg sur la RD 120.

Par courrier en date du 30 août 2010 le Président du Conseil Général a informé la Commune d'un projet de mise en place d'un nouveau revêtement sur la Route Départemental 120 dans la traverse du bourg de SAINT PAUL DES LANDES (entre le Monument aux morts et la place de l'Eglise).

Une convention de partenariat a été adressée à la Mairie précisant les obligations de chacun des partenaires, Conseil Général, CABA, Commune et les conditions financières.

La part incombant à la Mairie concerne la remise à niveau de 2 regards 600 et la pose de 56 ml de bordures T2, pour un montant HT de 2.236 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

Conseil Municipal du 19 novembre 2010

Création d'un poste d'agent de développement culturel.

Le Conseil Municipal, décide, la création à compter du 1^{er} décembre 2010, (20 h hebdomadaire), pour une durée de 6 mois, renouvelable, d'un emploi d'agent de développement culturel et de communication, chargé de la gestion de la médiathèque, de la conception et de la mise en œuvre d'actions culturelles, du développement des supports de communication dans le cadre de la politique culturelle et de communication municipale.

Le tableau des effectifs qui recense par filière l'ensemble des emplois permanents créés au sein de Commune, que ces emplois soient affectés ou vacants, destinés à des agents titulaires ou non titulaires est adopté par le Conseil Municipal.

La décision modificative n°1 consistant en des réajustements en section de fonctionnement et investissement est validée :

Les charges locatives des logements communaux sont

révisées pour l'année 2011.

Autorisation est donnée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur l'exercice précédent.

Une convention de partenariat sera signée avec le Conseil Général dans le cadre du projet de mise en place d'un nouveau revêtement sur la Route Départemental 120 dans la traverse du bourg de SAINT PAUL DES LANDES (entre le Monument aux morts et la place de l'Eglise).

Adoption du plan de financement pour l'aménagement de locaux et d'équipements conformes aux critères d'accessibilité, afin de répondre aux normes de La Loi du 11 février 2005, et a sollicité diverses subventions.

Suite à des modifications apportées au projet initial un nouveau plan de financement est validé par le Conseil Municipal.

Révision des tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2011.

Festivités familiales	Personnes de la commune :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Apéritif : 80,00 € • Repas 110,00 € 	
Autres locations	Personnes extérieures :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Apéritif 190,00 € • Repas 280,00 € 	
	Associations de la commune (après épuisement des gratuités)	60,00 €
	Associations, organismes extérieurs à la Commune, expositions,	350,00 €
	Expositions ventes	450,00 €
Nettoyage	Obligatoire après tout repas servi dans la salle et bal	82,50 €
Caution		400,00 €

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
DGE	88 245 €	Travaux et Maîtrise d'œuvre : pour un montant TTC	422 165 €
FEC	67 000 €		
Fonds Parlementaires sollicités	30 000 €		
Fonds propres	136 920 €		
Emprunt	100 000 €		
TOTAL	422 165 €		

Travaux

Grande rue

Aujourd'hui terminé, pour sa première phase cet important chantier offre une amélioration esthétique considérable à l'entrée ouest du bourg et permet une sécurisation du cheminement piéton.

Grâce aux plantations, aux cheminements, à la passerelle, à la remise en état de l'ancien lavoir, aux lumières décoratives, utilisant des LED donc très économiques et ne fonctionnant qu'en soirée, le résultat est très satisfaisant.

La circulation des véhicules sur la Grande Rue reste cependant dangereuse, les vitesses demeurant trop élevées, en particulier pour les poids lourds qui continuent à déverser des matériaux dans le virage de l'Hôtel.

Il sera nécessaire de revoir avec le Conseil Général un projet de ralentissement obligatoire pour les véhicules.



Autres travaux

Allée de Moinac

La construction des logements HLM étant terminée, la Mairie a procédé à la réalisation de la rue desservant ce groupe de 6 logements et dénommée Allée de Moinac. Traversant l'Aire de Camping-cars, bordée d'une zone de stationnement très utile à proximité du Centre Médical, cette nouvelle rue aboutit rue de Moinac, côté route d'Ayrens. La commune aura ainsi utilisé les terrains achetés. Il reste cependant un terrain disponible pour, éventuellement, l'installation de services nouveaux.



Aire de Camping cars

Les derniers travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars sont terminés. Réalisés en partenariat avec la CABA qui a financé tous les revêtements, la commune qui a fait les plantations, ces travaux permettent d'offrir aux touristes un lieu d'étape agréable. Il faut rappeler que cette aire est très fréquentée. Au bord de la Grande Rue, au milieu du bourg de Saint Paul des Landes situé sur la RD 120, elle est très appréciée par les utilisateurs de camping-cars, en particulier grâce à la proximité des commerces.



Atelier municipal

L'extension de l'atelier municipal pour créer des locaux destinés à recevoir de nouveaux sanitaires pour les employés municipaux a commencé. Réalisés en régie, ils se poursuivront pendant l'année qui commence.



Cour de l'école

La Commune a décidé de restaurer progressivement la cour de l'école. Afin de ne pas priver les élèves d'une aire de jeux, les travaux se feront par tranches successives. La première partie des travaux est terminée et a consisté en un drainage, la création d'un chemin d'accès partant du bâtiment de la cantine pour rejoindre la cour principale, la restauration des pelouses.

La prochaine tranche devrait être deux espaces pédagogiques ayant pour objet un jardin et des plantations.

La cour de l'école a fait peau neuve durant cette année 2010.

Pendant les vacances de Pâques tout d'abord, les employés municipaux ont posé dans la cour de l'école 23 ml de caniveaux CC1, 11m de caniveaux polyester 200 mm avec grilles en fonte C 250 ; ils ont également réalisé un drain de 50 m de long.

Durant la fin des vacances d'été, il a été procédé à la réalisation de l'accès passant derrière la cantine jusqu'à la cour de l'école primaire. Ces travaux ont consisté à réaliser un terrassement d'environ 50m³, à poser 100 m de bordures P1, à poser des caniveaux et à mettre en œuvre 175 m² d'enrobé à chaud.

Ils ont également fait des reprises à l'enrobé à chaud à différents endroits de la cour de l'école.

Enfin, les employés communaux ont réalisé les finitions en semant notamment le gazon sur la terre végétale fraîchement mise en place. L'engazonnement a été facilité grâce aux très bonnes conditions climatiques de l'automne 2010.

Laborie

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia Dala.

Voie communale de Laborie (V. C. N° 1). Il a été réalisé un reprofilage de la chaussée à la grave émulsion O/14 à raison de 80 Kg au m² et un enduit Bicouche, du carrefour du Bac jusqu'au fond du village de Laborie.



Plantations Rue des Rives du Caroffe

Une nouvelle tranche de travaux est réalisée. Le résultat est satisfaisant et améliore l'aspect du quartier et l'agrément du déplacement des piétons et des véhicules. Après la construction des dernières maisons, ce nouveau quartier sera très agréable.



Chemins du grand tour du marais

Le Chemin Le Grand Tour du Marais est maintenant opérationnel. Il a connu un vif succès pendant la belle saison 2010. Il est nécessaire de le compléter par une signalétique adaptée, laquelle fait défaut actuellement.



Saint Paul
des Landes

Rue du Val d'Auze

L'aménagement de cette rue a pris beaucoup de retard. Rue du Val d'Auze pour la Commune de Saint Paul des Landes mais Route Départementale pour le Conseil Général, une convention de partenariat est nécessaire entre la Commune et le Conseil Général. En effet la chaussée est de la compétence du Conseil Général, c'est lui qui finance le revêtement, la Commune finance les accotements et les équipements.

Pour optimiser le coût des travaux il s'est avéré souhaitable que la chaussée et les accotements se fassent en même temps. Malheureusement la convention nécessaire pour bien fixer les participations de chacun n'a pu être signée, le Conseil Général n'ayant pas donné une suite favorable aux demandes de la Mairie de Saint Paul des Landes.

C'est pourquoi nous avons décidé de morceler le projet en plusieurs tranches car il est urgent de remettre en état cette rue, accès à Saint Paul des Landes depuis la route de Lacapelle Viescamp, après les gros chantiers qui se sont déroulés sur ce secteur : extension de la zone artisanale et création du lotissement de la Camp Haute. La première tranche sera consacrée aux accotements côtés Camp Haute et zone artisanale, puis la tranche suivante à l'accotement côté Val d'Auze. Enfin le Conseil Général pourra réaliser la chaussée et le giratoire.



Accessibilité des locaux publics aux personnes à mobilité réduite

La réalisation des travaux devrait commencer au début 2011. Ils porteront sur la création ainsi que sur la mise en place d'une salle en rez de chaussée pour les mariages et les réunions du Conseil Municipal. La mise en place d'équipements élévateurs pour rendre accessibles les locaux de la Mairie et de la Médiathèque situés dans les étages.

Allée des Rives du Caroffe

La restauration de cette rue se poursuivra comme prévu. Après la fin de la partie allant du Pont à la Grande Rue, l'aménagement de l'Allée des Rives du Caroffe est envisagé. Cependant il sera nécessaire de prendre en compte l'avenir du court de tennis aujourd'hui très dégradé et qui est inutilisé depuis longtemps.

Eco citoyenneté

Réduction de la consommation d'électricité pour l'éclairage public : la consommation électrique liée à l'éclairage public est très importante. Nous souhaitons réduire cette dépense en optimisant l'éclairage public, en fonction des lieux et des heures.

Réflexion et début de réalisation de travaux destinés à isoler les locaux publics : c'est là aussi une priorité avec des travaux réguliers pour isoler murs, toitures et ouvertures.

Le compostage individuel : Réduire les déchets à enfouir doit être un objectif pour les citoyens responsables. En partenariat avec la CABA, la commune de Saint Paul des Landes participera à la promotion et la mise en place de composteurs individuels. Ils permettront non seulement de récupérer les déchets alimentaires mais aussi les déchets verts pour faire du compost, amendement utile au jardin.

Les déchets verts sont désormais assimilés aux déchets ménagers. La Commune n'est plus compétente pour les ramasser. Progressivement ce service va être fortement modifié.

Zone d'activités de la Camp de Garrigoux II

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué à la SEBA 15. Nous allons entrer en phase de concrétisation du projet.



Stèle des fusillés

L'Amicale des Compagnons de l'Aigle sur Dordogne s'est réunie dimanche 5 septembre dernier à SAINT PAUL DES LANDES pour se recueillir sur la stèle de 4 résistants fusillés dans la commune par les Allemands le 20 juin 1944.

La municipalité avait en effet et dans son intégralité répondu très favorablement à cette initiative de cérémonie du souvenir d'un des moments les plus sombres de l'histoire de la commune, au cours duquel sont notamment tombés trois ouvriers du barrage de l'Aigle.

Plus de 200 personnes ont assisté à cette cérémonie très solennelle et pleine d'émotion et de recueillement en présence de Monsieur Paul Mourier, Préfet du Cantal, de M. Vincent DESCŒUR, Président du Conseil Général, et de très nombreux élus.

Dans son discours, Jean Pierre DABERNAT, maire de SAINT PAUL DES LANDES a rendu hommage au courage et à la bravoure de ces résistants, tombés à SAINT PAUL sous les balles ennemies, dans un combat qui n'avait pour finalité que de rendre la liberté à la patrie entière.

Il a rappelé les faits ayant conduit à l'exécution devant le cimetière du village de ces quatre jeunes hommes qu'étaient Jean Marie et Raymond ROUX, Oswald ORTIS et Victor GUEROC, et l'hommage rendu alors par les saint-paulois au cours de funérailles auxquelles assista toute la population.

Devant les familles émues et les amis des victimes réunis autour de la stèle entourée pour l'occasion par



quatorze porte-drapeaux, il a appelé au devoir de mémoire collectif afin de ne pas oublier ces actes héroïques et de perpétuer le souvenir et les valeurs représentées par la résistance.

Paul BASTARD, président de l'Amicale des Compagnons de l'Aigle sur Dordogne, avait préalablement et chaleureusement remercié la commune de SAINT PAUL DES LANDES en souhaitant qu'elle reste longtemps porteuse de toutes les nobles et authentiques valeurs développées par ses aînés durant les années noires de la guerre.

Le président de l'Amicale a ensuite distingué la commune de SAINT PAUL DES LANDES en décernant à Jean Pierre DABERNAT le diplôme d'honneur avec médaille d'or en reconnaissance des attentions et des honneurs rendus aux quatre compagnons lâchement fusillés par les nazis le 20 juin 1944.

La cérémonie s'est achevée sur la musique du Chant des Partisans, hymne de la Résistance française durant l'occupation par l'Allemagne nazie, composé en 1943 par Anna Marly, puis par le salut des porte-drapeaux effectué par M. le préfet du CANTAL.



Saint Paul
des Landes

Floralies

La première édition des Floralies des Landes a été organisée par la municipalité de SAINT PAUL DES LANDES le jeudi 13 mai 2010.

En quelques heures et pour une journée le bourg a été transformé en un véritable jardin coloré et animé, parsemé de fleurs, de plantes, d'arbustes et d'arbres de toutes les formes et de toutes les tailles.

De la place de l'église, à la salle polyvalente et dans la rue et le jardin de la mairie, plus de 35 exposants ont pris place dès les premières heures du jour, pour décliner la nature dans ses différentes formes.

Pour cette journée particulière, François DELRIEU, conseiller municipal, avait décoré de la plus belle des floraisons une vieille charrette qui trônait en plein carrefour de la mairie.

Toute la journée et malgré des conditions climatiques peu favorables à la flânerie entre les stands, une foule nombreuse a sillonné les allées à la découverte des fleurs et des plantes qui allaient colorer tout leur été.

Cette affluence d'exposants et de visiteurs, un peu imprévisible pour une première édition, a été une réelle réussite pour l'équipe municipale ainsi que pour les employés municipaux, très mobilisés pendant plusieurs semaines autour de Serge GAMEL, pour l'organisation de cette manifestation et sur le bon déroulement de la journée.

Outre la présence d'exposants de fleurs, de végétaux et de plants, cet évènement a également été marqué par la présence du club de Bonzaïs cantalien dont les spécimens exposés dans et devant la mairie ont connu un bel engouement auprès des grands et des petits.

Spécialistes de motoculture de plaisance, apiculteurs, lombriculteurs, liquoristes, potiers et vanniers étaient également présents pour décliner, à leur façon, les métiers liés à la nature.

Autour de la charrette fleurie, l'animation a été assurée par Radio Pays d'Aurillac (107.4 Mhz) qui a proposé des jeux musicaux toute la journée.

Les plus petits ont pu participer à la fête et ont pour leur part pu peindre des pots de fleur à la salle polyvalente avec l'aide des membres de l'atelier de peinture Re-Création.

Les artistes en herbe ont ensuite garni ces pots, de fleurs

et de graines de légumes grâce aux conseils avisés de François DELRIEU, qui avait revêtu pour cette occasion le tablier vert du parfait professeur de jardinage.

Pendant ce temps, devant la salle polyvalente, les représentants du club des croqueurs de pomme dispensaient aux plus curieux mais aussi aux plus avisés des cours éclairés de taille et de greffe d'arbre.

La municipalité avait également et volontairement voulu mettre ces Floralies des Landes aux couleurs du développement durable et de la protection de la nature, avec la présence des représentants de la CABA et du CPIE qui ont pu dispenser de précieuses informations en matière non seulement de tri sélectif et de compostage individuel, mais également de protection du milieu si sensible du marais de Cassan et de Prentegarde.

Les gastronomes n'ont pour leur part pas été oubliés durant cette journée puisque fraises, asperges, fromages de chèvres locaux, conserves et vins fins ont fait bonne figure sur les étals.

Sur place par ailleurs, plus de 130 personnes ont partagé sous les chapiteaux, la cuisse de bœuf préparée pour l'occasion.

Rendez-vous est déjà pris pour la seconde édition des Floralies des Landes qui se tiendra normalement le dimanche 15 mai 2011 et qui une nouvelle fois devrait transformer le bourg de la commune en spectacle floral et végétal.



] Agriculture

Des éleveurs saint-paulois sur les podiums régionaux et nationaux de la race limousine.

Cet automne, on pouvait trouver des animaux élevés sur notre commune de Saint-Paul des Landes sur les podiums des plus grandes manifestations régionales et nationales de la Race Limousine, cela méritait bien un petit focus dans notre bulletin municipal.

L'exploitation de la famille Terrisse, installée au Gardain, fait référence en matière d'élevage dans notre région de l'Ouest du Cantal, elle a longtemps abrité de superbes spécimens Salers. Avec l'installation de Jean-Michel qui a rejoint ses parents Jean-Pierre et Danièle au sein du Gaec familial en 2001, la race limousine fait son entrée dans le troupeau et est appelée à supplanter progressivement la salers pénalisée par un marché des broutards destinés à l'exportation et des reproducteurs destinés au marché local trop irrégulier.

La sélection de ce nouveau cheptel de race limousine qui se développe fortement dans la région mais aussi dans bon nombre de bassins d'élevage français porte rapidement ses fruits puisque le Gaec Terrisse a vu des animaux sélectionnés cette année dans les plus prestigieuses manifestations de la race : Le Concours National Limousin de Limoges, le rendez-vous phare de la race, le Sommet de l'Elevage de Clermont-Ferrand, la manifestation de référence de l'élevage allaitant français où le taureau « Camarade » obtenait le prix du meilleur taureau indexé, et enfin le Concours

Régional Auvergne à Montluçon dans l'Allier où le taureau « Elpaso Rep » remportait le prix du meilleur jeune mâle de la manifestation. En octobre prochain, le Concours National Limousin sera organisé dans le cadre du Sommet de l'Elevage à Clermont Ferrand, les auvergnats qui « joueront à domicile » veulent faire honneur à cette manifestation et Jean-Michel est déjà motivé pour ce nouveau rendez-vous.

Notre rencontre avec la famille Terrisse nous permet également d'évoquer le contexte général de l'élevage bovin allaitant qui vient de connaître trois campagnes de vente particulièrement difficiles : les broutards et broutardes (jeunes bovins de 8 à 10 mois) sont principalement exportés vers l'Italie où ils seront engraisés pour être consommée en taurillons ou génisses (de 16 à 18 mois), ce pays étant une des principales victimes de la crise économique, la consommation de viande bovine y a fortement reculé, entraînant à la baisse la valorisation des broutards français. En parallèle, les éleveurs voient leurs charges fortement augmenter cette année, les cours des matières premières (céréales, tourteaux...) destinées à l'alimentation des animaux connaissant une nouvelle flambée spéculative. L'élevage allaitant de notre grand Massif Central souffre, les médias s'en sont fait largement l'écho ces dernières semaines, souhaitons que la situation puisse rapidement se redresser pour que l'engagement de générations d'éleveurs comme la famille Terrisse dans la production d'animaux de qualité puisse trouver une juste récompense économique.

Le Conseiller Municipal,
Jean-Luc Doneys

Photos Exploitation Terrisse



Jean-Michel TERRISSE et son taureau « Camarade » participe au Concours National Limousin de Limoges en septembre 2010.



Jean-Michel TERRISSE et « Camarade » de retour sur l'exploitation « du Gardain » au côté de Jean-Pierre TERRISSE : la passion de l'élevage de qualité... une histoire de famille depuis 3 générations.

*Saint Paul
des Landes*

] *Marché*

Le Marché de Saint Paul des Landes : le nouveau rendez-vous du dimanche matin.

Né de la volonté de l'équipe municipale de renforcer l'animation du centre du bourg afin de créer des lieux de rencontre et de convivialité entre les habitants de la commune, le marché de Saint Paul des Landes a démarré son activité en avril 2010.

Il ne fut pas forcément aisé de trouver des commerçants disponibles dans la mesure où bon nombre de marchés existent déjà dans l'Ouest du Cantal le même jour mais, après plusieurs mois de recherche, une première équipe se décidait à tenter l'aventure.

Celle-ci se complétait au mois de mai par des nouveaux commerçants rencontrés à l'occasion de la Fête des Floralies et aujourd'hui ce sont 6 intervenants qui accueillent les saint-paulois tous les dimanches matins de 8h30 à 12h30 environ : un primeur, un vendeur de charcuteries fermières, fromages fermiers et bourriols, une productrice d'huitres, une paysagiste qui propose de plantes et arbustes, un étal de produits de conserves de canard du Quercy, un étal de confitures, miel et confiserie et enfin un producteur de vin qui est présent tous les 3^e dimanche du mois.

Le marché s'est finalement disposé le long du nouveau trottoir qui longe la salle des Fêtes, ce qui permet de laisser libres les parkings de la Place de l'Eglise et de la salle des Fêtes pour un meilleur confort de tous.

La qualité des produits proposés et l'accueil sympathique des commerçants ambulants, mais sans doute aussi l'occasion de passer un bon moment le dimanche matin ont déjà séduit bon nombre de saint-paulois qui sont fidèles à ce nouveau marché, tout en continuant à profiter bien sûr de l'ensemble des services des commerces du centre du bourg.

Nous rechercherons probablement quelques nouveaux intervenants pour compléter ce marché au printemps prochain et réfléchissons également à l'organisation de manifestations saisonnières plus festives autour des produits de terroir de qualité à l'image du marché d'automne organisé le 24 octobre dernier et qui mettait les pommes, les châtaignes et les champignons à l'honneur. Alors, si vous ne connaissez pas encore le marché de Saint Paul des Landes, n'hésitez pas à venir le découvrir, il continue tout au long de l'hiver.



] Ecole

L'année scolaire 2010/2011 à l'école de Saint Paul, une année qui s'annonce haute en couleurs !

La rentrée effectuée depuis plusieurs mois, dressons ensemble un bilan positif : 157 élèves s'assoient chaque jour dans les 8 classes de l'école. L'école est à l'image de son village : dynamique.

Cette année encore, les enseignantes vont proposer aux enfants de faire germer leurs idées...Et les projets vont fleurir!

Avec la mise en place d'un jardin écologique qui permettra aux enfants d'apprendre des gestes de développement durable. Chacun est invité à donner plants, graines, conseils en tout genre ou tout simplement un coup de main. Ecole de la vie, de petit jardinier, l'élève devient un petit citoyen responsable.

Alors, comme durant l'hiver, les graines et les bulbes sont endormis, les enfants auront l'opportunité d'apprendre à danser sur un répertoire traditionnel. Ils découvriront leur patrimoine grâce à des contes, des interventions en occitan et une présentation d'instruments de musique. Une démonstration aura lieu à l'occasion de la fête de l'école le 17 juin avec l'organisation d'un véritable bal pour enfants.

Mais n'oublions pas que pour pousser, nos idées ont besoin de l'aide de la mairie, de l'APE et de l'OCCE qui nous suivent, nous soutiennent et nous financent.

La Directrice du groupe scolaire

Marie Gualandi



] Relais petite enfance

Depuis cette année nous ne parlons plus de relais assistantes maternelles mais de Relais Petite Enfance. En effet, dans notre département afin d'associer les parents aux assistantes maternelles bénéficiant des services des relais, la Conseil Général, la CAF et la MSA ont fait le choix de modifier l'appellation. Cela ne change en rien nos missions. Le relais reste un lieu d'accueil, d'information et d'animation au service des assistantes maternelles, des parents et des jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Le relais petite enfance permet aux assistantes maternelles, aux parents et futurs parents de trouver les informations et les conseils nécessaires relatifs à leurs fonctions de salariés et d'employeurs (liste d'assistantes maternelles, démarche d'embauche, contrat de travail, ...). Des temps de permanence et d'accueil sont mis en place pour répondre aux demandes les mardis et jeudi de 13h à 16h à la mairie d'Ytrac.

Sur notre commune, Audrey l'animatrice, éducatrice de jeunes enfants, accueille les enfants accompagnés d'un adulte tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 à la médiathèque. La fréquentation de ces haltes-jeux n'a cessé de croître ces derniers mois et les enfants bénéficient d'un espace collectif riche d'éveil et de découvertes en participant à différents ateliers favorisant l'éveil sensoriel (peinture, contes, motricité, musique...). Assistantes maternelles, enfants et parents profitent ainsi d'un temps convivial permettant l'échange et la rencontre.

Le RPE c'est aussi la possibilité de participer à des activités diverses toujours en direction des jeunes enfants. Cette année, un spectacle, mais aussi une sortie « jeux d'eau » ont été organisés et ont permis de réunir petits et grands.



] Contact

Ce service est mis en place sur notre commune en partenariat avec les communes d'Ytrac, Ayrens, Lacapelle Viescamp et Sansac de Marmiesse grâce à l'association « Les p'tits lou »

Contact :

Audrey SEYROLLE

Port. 06 73 54 59 40 ou ramptitslou@voila.fr

Centre de loisirs

L'accueil de loisirs sans hébergement de SAINT PAUL DES LANDES, géré par la FAL du Cantal, a accueilli encore de très nombreux enfants de la commune et des communes environnantes en 2010. Au total ce sont en effet près de 900 journées qui ont été enregistrées entre la semaine des vacances de Février, celle des vacances de Pâques et les six semaines de vacances estivales.

Il faut dire que les organisateurs avaient concocté un programme des plus attractifs avec des mini-camps et de très nombreuses sorties au barrage de SAINT ETIENNE CANTALES, au LIORAN, au Skate Park et au centre aquatique d'AURILLAC, dans les marais de SAINT PAUL DES LANDES ou à la ferme équestre.

De vraies vacances pendant lesquelles des activités aussi variées que l'escalade, l'accrobranche, l'équitation, la natation, le penta glisse mais également la découverte de la faune et de la flore locale étaient proposées aux enfants, entourés comme chaque année par une équipe d'animateurs et d'animatrices diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), originaires pour la plupart d'entre eux de la commune ou des communes avoisinantes (Ayrens, Lacapelle-Viescamp).

L'association de l'accueil de loisirs de SAINT PAUL DES LANDES a des projets intercommunaux est à la base de la renommée et de la fréquentation de ce service public depuis sa mise en place en 2002.



Départ Marie Christine

C'est entourée de nombreux collègues, amis, et élus que Marie Christine a quitté la commune de SAINT PAUL le 2 juillet dernier après plus de 28 années passées à l'école, en qualité d'agent de service.

Jean Pierre DABERNAT a souligné dans son discours ses grandes qualités humaines, ses compétences ainsi que sa grande disponibilité déployées au service des enfants pendant toutes ces années.

Les enfants présents pour cet évènement lui ont témoigné leur reconnaissance et leur amitié en lui offrant de nombreux cadeaux.





Les Automnales



Le rideau vient de retomber sur la sixième édition du festival de théâtre amateur « Les Automnales » à SAINT PAUL DES LANDES.



Pour sa sixième édition, le festival de théâtre amateur « Les Automnales » a connu de nouveau un vif succès auprès d'un public venu cette année encore plus nombreux que lors des précédentes éditions.

L'objectif affiché de ce festival, qui était de permettre par le rire, la découverte d'un univers parfois inconnu mais particulièrement riche a donc été atteint.

En effet les éclats de rire annoncés ont bien été présents et nombreux tout au long de ces trois jours de représentations théâtrales.

Dès le vendredi soir, la pièce « Faux Départ » jouée par la troupe aurillacoise PATRAQUE THEATRE a sonné le vrai départ humoristique de ce festival, qui s'est poursuivi avec le spectacle « 17 Quai Poulaille » de LA FRANGIPANE, dont c'était l'avant-première à SAINT PAUL DES LANDES.

La soirée de samedi a permis à plus de 150 personnes de découvrir les premiers pas sur les planches de la sympathique troupe AG'RIGOLE dans leur première pièce « Les Blablas de par là-bas », et de se divertir en compagnie du clown POM et de son spectacle « A l'Ombre de mOn sOleil » qui nous a guidé dans un voyage poétique et facétieux à la recherche de son papillon disparu.

Les éclats de rire et les applaudissements du dimanche, dont les spectacles en matinée étaient destinés aux enfants, ont tout d'abord été pour « Au conte acte du rêve » puis pour les membres de la troupe LES PETITES GALETTES qui ont interprété la pièce « La valse bleue ».

Au total, ce sont plus de 500 personnes qui ont assisté aux différents spectacles tout au long de ce week-end.



] Soirée jazz 4 septembre 2010

La salle polyvalente raisonnera longtemps des douces notes de jazz déversées le 4 septembre dernier pendant plus de deux heures par les saxophones, la contrebasse et la batterie du groupe clermontois APERO JAZZ sur un public de curieux et de passionnés de cette musique née aux Etats Unis au début du siècle dernier.

Elle avait préalablement été transformée, par les membres de l'association RE-CREATION en un petit cabaret, à l'ambiance volontairement intimiste, pour lui donner des airs de boîte de jazz.

Les cinq musiciens amateurs mais terriblement passionnés par ce style musical, accompagnés tout au long de la soirée par la superbe voix de Fabienne, ont comblé l'assistance, en

revisitant à leur façon non seulement les grands succès du jazz des années 40 et 50 (George Gershwin, Horace Silver...), des années 60 (Nat Adderley, Miles Davis...) mais également des morceaux plus récents d'artistes français comme Charles Trenet, Henri Salvador ou Claude Nougaro).

Ils ont également tenu à rendre hommage dans la seconde partie de leur spectacle à Tom Jobim, ce célèbre musicien brésilien, père de la Bossa Nova, dont le morceau le plus populaire est « Girl from Ipanema ».

Quand les projecteurs se sont éteints sur la scène, le public ravi a chaleureusement applaudi les musiciens tout en saluant l'initiative menée pour l'organisation d'une soirée d'un genre résolument nouveau sur la commune.



] Evénements Paris-Nice 12 mars 2010

Après le tour cycliste de la CABA en 2009, c'est la course cycliste PARIS-NICE qui a traversé notre village le mercredi 10 mars 2010 en milieu d'après midi.

Frigorifiés, les Saint Paulois étaient toutefois nombreux au bord de la route pour applaudir comme il se doit, un peloton groupé qui avait hâte d'en finir au sprint à AURILLAC.

Il est bien dommage que le tour de France ne traverse pas à son tour SAINT PAUL en 2011 !!!!



] Maisons fleuries 2010

Le jury du concours 2010 des maisons fleuries de la commune de SAINT PAUL DES LANDES a rendu son verdict samedi 11 décembre en fin de matinée à l'occasion d'une cérémonie conviviale organisée dans les locaux de la mairie.

Parmi les 16 maisons sélectionnées pour l'entretien et de l'organisation du jardin, l'association et l'harmonie des couleurs, et la diversité végétale et florale le jury a attribué les trois prix d'honneur à M et Mme FONROUGE (troisième prix), M. et Mme GOUBERT (second prix), et M. et Mme MAGNE (premier prix).

Jean Pierre DABERNAT a chaleureusement remercié les lauréats et a insisté sur les efforts réalisés par de nombreux saint-paulois pour fleurir et embellir leur maison et leur jardin, contribuant à leur manière à l'amélioration de la qualité de vie dans la commune.



] Méridienne

Dans le cadre de la 4^{ème} édition de la fête « Méridienne et Cartographie » organisée à AYRENS du 25 au 30 mai 2010 l'exposition « cartographie et appareils de mesures » s'est tenue à la médiathèque.

Une conférence animée par E. Bouye, directeur des archives départementales du Cantal, s'est déroulée le 29 mai à SAINT

PAUL sur le thème « Histoire du cadastre - Evolution du paysage ».

Elle a permis à de nombreuses personnes, dont des professionnels du cadastre, de revisiter au travers d'images contemporaines et d'archives cent ans de mutation du paysage cantalien et saint-paulois.



Saint Paul
des Landes

] Les expositions de la médiathèque

SAINT PAUL PASSION

EXPOSITION

Salle des fêtes
8 - 9 mai 2010

Centre Culturel **La Grange** Médiathèque
15200 Saint-Paul-des-Landes www.saint-paul-des-landes.fr 04 71 46 34 28

8 au 9 mai 2010
Saint Paul Passion

16 juin au 28 juillet 2010
« Quand l'art s'affiche » par les
résidents de l'accueil de jour des
ESAT de l' ADAPEI d'Aurillac.



René Gramont a présenté à la médiathèque communale, du 18 mai au 15 juin 2010, une exposition de photographies anciennes de la commune.



Ce passionné de cartes postales locales a œuvré pendant une année pour retrouver auprès d'une cinquantaine de familles saint-pauloises de vieilles photographies familiales allant du début du XX^{ème} siècle aux années 60.

Lors de la présentation de l'exposition, les 8 et 9 mai dernier à la salle polyvalente, l'émotion était au rendez-vous pour les saint-paulois venus découvrir une quarantaine de cadres mettant en valeur plus de 150 photographies d'époque, quelques cartes postales ainsi qu'un diplôme décerné à un cantonnier de la commune en 1898

Les retrouvailles avec des visages et des sourires oubliés de parents ou d'amis, parfois disparus depuis longtemps, ont émus petits et grands.

Tous les visiteurs ont unanimement salué les travaux de recherche menés par René Gramont pour faire revivre, l'espace d'une exposition, l'histoire et l'identité de la commune.

Sa passion et le fruit de ses nouvelles recherches pourraient le conduire très bientôt à donner soit une seconde partie à son exposition de photographies familiales soit à présenter de vieilles photos de classe de l'école de SAINT PAUL DES LANDES.

30 juillet au 9 septembre
Exposition «Lauzes et pierres de mur»
de ERIC MARTINS DA FONSECA

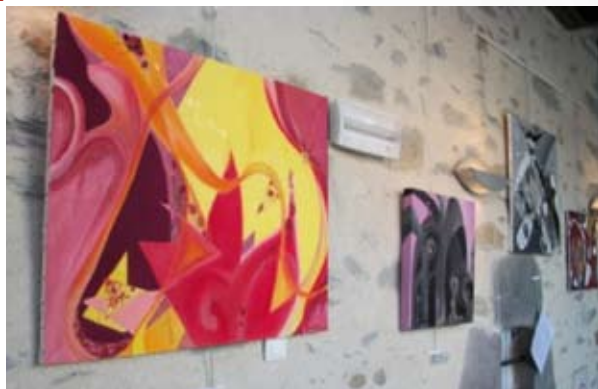


27 mars au 29 avril
Les artistes de l'association
Re'creation a l'honneur au mois
d'avril 2010





Marlène Blanchet a présenté ses toiles à l'espace exposition de la médiathèque de Saint Paul des Landes du 1^{er} février au 15 mars 2010.



Du 29 octobre au 12 décembre, trente des tableaux les plus représentatifs du talent de Roger Martal ont été présentés à la médiathèque.



Ce cantalien natif d'AURILLAC et habitant du village de OMPS, est depuis sa retraite un élève très assidu des cours dispensés par Jean Lacalmontie à l'Université Inter Age d'AURILLAC.

Roger Martal avoue sa grande préférence pour les portraits mais peint également, souvent en même temps, des paysages ou des scènes de chasse avec un réalisme et une intensité lumineuse qui attirent le regard dès le premier instant.

Il s'est même essayé, avec un certain succès, à la reproduction de tableaux d'un très célèbre peintre hollandais du XIX^e siècle qui ne faisait figurer que le prénom « Vincent » en guise de signature sur ses toiles.



Christelle COURBON, native et installée à LAROQUEBROU a intégré la section Histoire de l'Art du Lycée Duclaux à AURILLAC avant de faire cinq années passionnées d'études universitaires de l'Histoire de l'art à TOULOUSE.

Là elle y a découvert les différentes techniques, les différentes matières, et cette passion, cachée à ses débuts, a pu éclater aux grands jours et s'exprimer tantôt avec rigueur et application un crayon à la main, tantôt avec dévouement et démesure lorsqu'elle attrape un pinceau.

Cette passionnée qui vit ses œuvres avec intensité reconnaît être guidée par des pulsions internes qui la poussent dans un véritable dialogue avec les couleurs et la matière.

Après avoir présenté ses œuvres à TOULOUSE, ainsi qu'à PONT DU CHATEAU, elle a exposé pour la première fois dans le CANTAL, du 14 septembre au 29 octobre, à la médiathèque.



Valérie Mondon, peintre-calligraphe a présenté son exposition « Bonsaï et fleurs du jardin » du 30 avril au 13 mai 2010.

Sa technique de peinture « à l'orientale », inspirée des forces et de l'énergie de la nature, est très proche de la calligraphie chinoise ; elle requiert un geste unique et précis car aucun dessin au crayon n'est tracé sur le papier au préalable.

Le papier japonais gondolant au contact de l'encre a nécessairement besoin d'un marouflage afin de renforcer l'œuvre peinte et de la protéger avant l'encadrement.

Sa rencontre avec les membres du Cantal Bonsaï Club en 2007 (avec qui elle a exposé en 2007 et 2009) lui a permis d'approfondir sa connaissance de ces petits arbres.

Saint Paul
des Landes

Ateliers informatique

Des ateliers d'informatique (photo numérique, mise en page, internet...) ont été organisés par la médiathèque de la CABA, et ont eu lieu au printemps et à l'automne 2010 le vendredi soir de 17h à 19h à la médiathèque de Saint Paul. Les ateliers peuvent accueillir 3 personnes, et il faut s'inscrire au préalable auprès de la médiathèque communautaire.

Ateliers peinture

L'artiste plasticien professionnel Serge Jacquemart, bien connu des membres de l'association Ré-Créations anime avec un vif succès un atelier de découverte et d'initiation à différentes techniques de dessin, de peinture, de modelage pour les enfants de 7 ans et plus. Les cours ont lieu tous les mardis en période scolaire de 16h30 à 18h au petit préfabriqué de l'école.



Médiathèque

Exposition sur les dangers domestiques

La médiathèque La Grange a accueilli au mois de février une exposition sur les dangers domestiques, installée par le Réseau Assistantes Maternelles.

Informations pratiques, brochures, albums étaient mis à la disposition de tous pour sensibiliser les saint paulois sur ces dangers qui nous guettent dans notre quotidien.

Le 6^{ème} Festival de Lectures Musicales « Par monts et par mots », organisé par la Médiathèque Départementale du Cantal et plusieurs médiathèques du département a fait escale à la médiathèque de SAINT PAUL le vendredi 5 mars

Il avait pour thème cette année la littérature nordique.

Philippe Malassagne, comédien professionnel, était accompagné musicalement par Richard Héry.

Les histoires racontées aux enfants.

Animé par une bénévole du réseau Lire et Faire Lire, ces animations programmées au printemps 2010, qui ont occasionné un peu de remue ménage à la médiathèque, des échanges, des coloriages, des jeux, ont été l'occasion pour tous de passer un bon moment à l'étage de la médiathèque qui est consacré aux enfants et aux jeunes.

Ces animations ont eu lieu un mercredi sur deux de 16h30 à 17h30.

] Vie associative

] Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint Paul des Landes a une nouvelle fois fait vibrer la commune au rythme des arts de la fête et des spectacles de rues.

Les 25-26 et 27 juin, le village a ainsi accueilli durant trois jours de festivités, tous les artistes professionnels ou amateurs pour des rencontres aussi insolites que bouillonnantes.

Des centaines de spectateurs ont pu applaudir le défilé des chars fleuris et s'émerveiller devant les feux d'artifices.

Quelques semaines après le déroulement de la fête patronale, le comité des fêtes a organisé deux vide greniers dont un spécial jouets le 21 novembre.

Les nombreux visiteurs ont ainsi pu flâner au milieu d'objets ou de jouets plus insolites les uns que les autres exposés par les vendeurs d'un jour.

A l'occasion de l'assemblée générale du 24 Novembre 2010 le bureau du Comité des Fêtes a été reconduit de la manière suivante :

Annie TABEL , Présidente
Gérard MAX , Vice Président

Chantal MAX , Trésorière
Hervé MOISSINAC , Trésorier Adjoint

Isabelle TABEL , Secrétaire
Pascal DELPY , Secrétaire Adjoint

Le bureau remercie également pour leur précieuse aide, Josiane CASTEL, Gérard CASTEL, Geneviève TALMON, Monique BARDY, Daniel BARDY, Christelle DELPY, Nathalie MOISSINAC, Marie-Laure et Christian BRECHE, Aurélie TABEL, Pierre LERON et Mireille FRAYSSE, ainsi que l'ensemble des bénévoles.



Les manifestations pour l'année 2011

Dates	Evènement
12 mars 2011	Carnaval
19 mars 2011	Repas dansant
24 au 26 juin 2011	Fête patronale
25 juin 2011	Vide grenier
11 septembre 2011	Vide grenier
20 novembre 2011	Vide grenier spécial jouets



Saint Paul
des Landes

] A.C.C.A Chasse

La saison de chasse 2010/2011 s'achève il est donc l'heure de faire le bilan.

Le nombre de sociétaires augmente en particulier chez les jeunes, cela est certainement dû à la hausse de la population de St Paul des Landes.

La densité de gibier sédentaire sur la commune reste stable.

Cette année le plan de chasse se compose de 10 chevreuils à prélever.

L'A.C.C.A a le regret de vous faire part des décès des deux plus anciens chasseurs de St Paul des Landes : M. PIGANIOL Pierre et M. CAQUOT Louis.

Manifestation

L'A.C.C.A organise avec l'A.C.C.A de Teissière de Cornet, d'Ayrens et de Crandelles un concours de meutes sur lièvres le 29 et 30 Janvier 2011.

Le traditionnel repas dansant aura lieu le 19 Février 2011 servi par le traiteur LAFAGE et animé par Pierre Estival.

Le cochon à la broche aura lieu le 09 Juillet 2011.



] Bureau

Président : CAQUOT Jean - Louis

Vice Président : VEYSSIERE Gérard

Trésorier : CHEYVIALLE Olivier

Secrétaire : FAU Christian

Membres :

CAQUOT Alain, HIJANO Vincent

LAFEUILLE Jaques, SEVERAC Michel

TEULADE Roger

] APE

La fête des écoles a eu lieu le vendredi 4 juin 2010 à la salle polyvalente. Les très nombreux parents et amis présents ont pu découvrir les spectacles de chants et de danses mis au point par les différents enseignants.

Cette chaude après midi s'est poursuivie par un repas dansant organisé par les membres de l'Amicale des Parents d'Elèves durant lequel petits et grands ont fêté avec quelques semaines d'avance l'arrivée des vacances.

Les vacances de Noël ont également été fêtées à l'école le 17 décembre avec la venue très remarquée du père Noël et de son cheval. Tous les deux ont partagé bien volontiers le goûter avec les enfants.



] Donneurs de sang

Association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Ytrac Sansac St Paul des Landes

Habitants de ce canton, c'est à vous tous que nous lançons un appel à la solidarité. En cette période où chacun face à ses problèmes a tendance à s'isoler se replier sur soi même, nous vous proposons de **DONNER**. Donner quelque chose d'irremplaçable, puisque la science n'a encore rien trouvé d'équivalent: **vosre sang**.

Participez à ce don bénévole, anonyme et gratuit vous donnera la fierté d'aider votre prochain.

100 000 personnes en France sont transfusées chaque année, 72% des dons vont à la médecine, 28% seulement à la chirurgie. Le plasma surtout est un produit qui soigne. La France en importe 20 000 l par an surtout utilisé dans les cliniques privées et dont l'origine n'est pas fiable à 100%. Alors évitons ces problèmes, donnons notre plasma et notre sang. L'EFS en assure le prélèvement, l'analyse et la distribution de façon irréprochable.

Une 3^{ème} machine à prélever le plasma devrait être installée à l'hôpital d'Aurillac. N'hésitez plus à téléphoner au 04 71 43 49 50 pour prendre un rendez-vous. Soutenons cette collecte anonyme, bénévole donc non rémunérée, luttons pour que notre éthique à la française reste un modèle d'efficacité.

] Dates

Sansac : 10 février, 5 juillet, 19 septembre.
St Paul : 10 janvier ; 14 juin, 12 septembre.
Ytrac : 4 janvier, 8 mars, 22 juin, 12 octobre.

] ESPL Foot

Le club local de foot, l'ESPL (Entente Saint Paul Lacapelle) a engagé, pour cette saison 2010-2011, 2 équipes seniors, avec une quarantaine de licenciés, sous la houlette de l'entraîneur Jean-Pierre Delfau.

L'équipe I, qui évolue en championnat Élite, le niveau le plus haut du District du Cantal, a fort bien débuté la saison. Elle est, après 7 rencontres, invaincue avec 4 victoires et 3 nuls et occupe la 2^{ème} place. Cette équipe prometteuse et motivée est formée en priorité de jeunes issus de l'École de Foot.

Après son élimination au 2^{ème} tour de la Coupe de France, ainsi qu'en coupe du Cantal, l'équipe I va poursuivre l'aventure en Coupe Combourieu.

L'équipe II évolue quant à elle en championnat de Première Division et occupe, à l'heure où nous écrivons, la 6^{ème} place avec 2 victoires à son actif et 5 défaites. À savoir que le niveau de la Poule C est assez relevé avec plusieurs équipes premières. Disons aussi que cette équipe a connu pas mal de changements au niveau de l'effectif.

70 jeunes, allant de 6 à 15 ans sont inscrits à l'École de Foot du Val de Cère. Cette entente est formée outre de jeunes pousses de l'ESPL, par Ayrens Sport, l'US Roquette et l'US Siranaise. Depuis début septembre, l'École de Foot, grâce au bénévolat des éducateurs et à l'implication des parents, se porte bien.

Ses différentes sections sont formées comme suit :

- 2 équipes de Débutants (6,7 et 8 ans) participant à différents plateaux
- Les U9 et les U10 avec une équipe à chaque niveau participant aussi à divers plateaux où l'accent est mis sur



Toute personne en bonne santé, pesant plus de 50kg et âgé de plus de 18 ans jusqu'à 66 ans. La fréquence des dons : 3 fois par an pour les femmes et 5 fois pour les hommes, avec un intervalle de 8 semaines entre chaque don de sang total (4 à 500 ml), sachant qu'après un don de plasma 2 semaines suffisent.

Quelques conseils :

Ne jamais venir à jeun, bien s'hydrater, répondre avec sincérité au questionnaire et à l'entretien avec un médecin, il en va de la sécurité du malade mais aussi de la vôtre. Prendre un temps de repos et une collation après le don. Tout cela nécessite entre ½h et 1 heure. Nos bénévoles sont là près de vous pour faciliter cet acte citoyen et vous donner un peu de convivialité. Nous pouvons tous le faire pour le mieux être des français, nous en aurons sûrement besoin un jour.

Poursuivons l'effort entamé. En 2008-09 : 386 poches ont été collectées dans notre canton. En 2009-10 : 420 poches, notre objectif sera 450 poches pour 2011, même si l'EFS Auvergne-Loire dont la direction est à St Etienne supprime pour des raisons économiques les collectes du Bex. Les donneurs se feront un devoir de venir à Ytrac ou à Sansac tout proche.

Les malades vous disent MERCI.



une technique particulière

- Les U11 (11 et 12 ans) engagés en mini championnat de district
- Les U13 (13 et 14 ans) engagés en championnat de 2^{ème} division de district
- Les U 15 engagés en championnat à 7 du district.

La soirée Poulet basquaise - Années 80, organisée le vendredi 5 novembre, a connu un vif succès. Merci aux convives ainsi qu'aux bénévoles du Club qui ont permis cette réussite.

Nous demandons aux habitants de Lacapelle-Viescamp et de Saint-Paul-des-Landes de réserver un bon accueil aux joueurs et dirigeants lors de leur passage en début d'année 2011 pour vous proposer le recueil de l'ESPL.

Par la présente, nous tenons à remercier les sponsors qui par leurs dons participent vivement à la vie du Club ; ainsi que les élu(e)s des 2 communes pour leur aide précieuse, pour l'entretien des terrains et des annexes.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter à toutes et tous une BONNE ANNÉE 2011

Les 3 coprésidents :

CUEILLE Christian, PEYROU Alain et VIDALAIN Jean-Claude

FNACA

Le comité d'YTRAC, SANSAC, ST PAUL, fort de 123 adhérents (dont 13 veuves d'Anciens d'Algérie) continue à travers une convivialité certaine à perpétuer un grand attachement et une fidélité sans faille au respect du devoir de mémoire. Si cette expression est parfois galvaudée elle représente chez les adhérents FNACA une pleine et entière signification.

Attachés à des relations très conviviales, ces anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie organisent chaque année, un ou plusieurs voyages permettant ainsi aux adhérents de participer en fonction de leur disponibilité (en 2010 un voyage a été organisé à Cordes et Albi dans le Tarn avec 53 participants).

Si la convivialité joue un grand rôle, il ne faut surtout pas occulter le caractère social qui anime cette Association, action concrétisée par la visite aux malades et hospitalisés avec remise d'un colis au titre de réconfort. Plusieurs membres ont été touchés cette année par la Maladie en particulier Pierre REY, sans oublier notre cher et dynamique Président André GARROUSTE qui a bien remonté la pente et qui se remet courageusement.

Le comité a eu à déplorer deux décès, celui de Antonin VERNET en décembre 2009 et celui de Pierre PIGANIOL en mars 2010.

L'assemblée Générale et le banquet se sont, cette année déroulés à Ytrac.

L'assemblée Générale le 11 février au foyer rural ou bravant le froid, la neige, le vent et les routes enneigées plus de cinquante adhérents étaient présents. Le président André GARROUSTE présentant à l'assemblée l'abbé LEBLOND nouveau curé des trois communes du comité.

Le rapport financier, présenté par André CLAUZEL faisait apparaître un compte d'exploitation bien détaillé et équilibré. Cet équilibre étant dû à l'excédent de trésorerie retiré de la soirée « poule farcie » qui s'est déroulé à St Paul et permettant de compenser le déficit lié aux voyages (manque de participants).

Le banquet annuel s'est déroulé le 28 mars au restaurant « La Terrasse » dans une bonne ambiance et avec une centaine de participants. La 17^{ème} soirée « poule farcie » qui s'est déroulée le 16 octobre dans la salle des fêtes de Saint Paul des Landes a été une parfaite réussite, grâce d'une part à la qualité des mets présentés par les bénévoles du comité composés d'adhérents et d'épouses d'adhérents.

Le comité a été bien représenté lors de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars plus de 20 membres étaient présents ainsi que trois porte-drapeaux.

On a noté avec une grande satisfaction la présence de



nombreux membres lors des différentes commémorations effectuées dans les trois communes. Relevons en particulier celle du 11 novembre où l'on a pu retrouver les enfants des écoles longtemps absents de ces manifestations. A Ytrac, ces derniers ont même chanté avec ferveur notre hymne national La Marseillaise.

Le « point d'orgue » de la représentativité et du respect rattaché au devoir de mémoire fut sans aucun doute la présence d'une très forte délégation lors de la cérémonie du souvenir organisée le 5 septembre à la stèle des fusillés à St Paul par les compagnons de l'Aigle sur Dordogne en parfaite symbiose avec la municipalité de St Paul. Ce en présence de M. Paul MOURIER, Préfet du Cantal, Vincent DESCOEUR, Député et président du Conseil général, de Jean pierre DABERNAT, Maire de St Paul entouré de son Conseil Municipal.

Outre la délégation précitée, pas moins de 14 porte-drapeaux de divers comités étaient présents prouvant si besoin était que le devoir de mémoire n'était pas une expression galvaudée mais un vrai symbole pour la FNACA.

Les projets pour 2011 :

- Augmenter la représentativité du comité dans les diverses manifestations et commémorations.
- Cette année l'assemblée générale et le banquet annuel se dérouleront à St Paul, restaurant des Voyageurs alors que la soirée « poule farcie » pour sa 18^{ème} édition se tiendra à la salle des fêtes de St Paul.
- Deux voyages sont prévus, un de 2 jours dans les gorges du Tarn et l'autre de 5 jours au Tyrol Autrichien en binôme avec le Comité de Vic sur Cère.

En ce début d'année formulons des vœux afin de pouvoir continuer encore longtemps à perpétuer notre devoir de mémoire auquel nous sommes viscéralement attachés. Conservons aussi encore longtemps ces liens d'amitié et de convivialité que nous ont transmis nos aînés.

Vive notre comité FNACA

Le Président,
André Garrouste

Si vous souhaitez vous aussi découvrir ou redécouvrir le plaisir de peindre dans une bonne ambiance et en toute simplicité vous pouvez vous inscrire auprès de Ré'créations :

Mme Nathalie DONEYS : 04.71.46.40.25

Ré'créations

Découvrir le plaisir de peindre

L'association Ré'créations a pour vocation de faire découvrir et partager aux saint-paulois le plaisir de peindre.

Deux cours de peinture, animés par un artiste peintre reconnu dans notre région, Mr Serge Jacquemart, sont organisés chaque semaine :

- Les lundis de 20h30 à 22h30.
- Les mercredis de 18h à 20h.

L'association a souhaité que ce 2^e cours du mercredi soit ouvert aux ados et aux amateurs les plus expérimentés, la rencontre des générations et des connaissances se passant fort bien.

Ces cours ont lieu, pour l'instant, dans le préfabriqué du groupe scolaire.

L'Association participe à différentes expositions organisées sur la commune, ce qui permet à ces amateurs de faire connaître leur travail qui rencontre souvent un franc succès.

L'Association Ré'créations organise depuis 6 ans un marché de Noël, le 2^e weekend de décembre à la salle des fêtes de Saint Paul des Landes.



] Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique ont repris le mardi 14 septembre avec les mêmes animateurs qu'a la saison précédente : Mme Eliane DABERNAT, Christine SOUID et M. Hervé ASSE.

Lors de l'assemblée générale du 8 juin, le renouvellement du bureau s'est fait avec de profonds changements. Mme Céline CLEIN reste présidente. Les cinq autres membres sont nouveaux. L'association proposera trois stages au cours de l'année. Celui de step et de stretching ayant remporté un franc succès sera renouvelé cette année sous l'égide de Cathy PETIT.

Celle-ci animera aussi un stage de country. Une initiation au yoga présentée par Anne Marie Yzoulet complètera les découvertes. Ces trois stages s'adressent aussi bien aux adhérents de l'association qu'à toute autre personne intéressée par ces activités.

Les adhésions restent possibles tout au long de l'année. Aussi toute nouvelle personne sera bienvenue.



] Composition du bureau

Présidente : Céline CLEIN
Vice Présidente : Jacqueline ROQUATANIÈRE
Secrétaire : Cécile CALLA-MAGNE
Secrétaire adjointe : Martine RIC
Trésorière : Claude VIDALENC
Trésorière Adjointe : Christiane VERMANDE

] Stages

26 février 2011 :
Step de 14h30 à 16 h 30
Stretching de 16 h 30 à 17 h 30
16 avril 2011: Yoga de 14 h à 16 h
21 mai 2011 : Country de 14 h 30 à 16 h 30

Gym pour les adultes et les juniors

mardi de 19H30 à 20H30 (step)
et de 20h30 à 21h30 (gym)
avec Christine Souid
jeudi de 20H00 à 21H00
avec Hervé Asse

Gym pour les séniors

mercredi et vendredi de 9H à 10H

Gym enfant

- 1^{er} groupe : GS - CP - CE1
mercredi de 14H15 à 15H00
Activités physiques et sportives
avec Christine Souid
- 2^{ème} groupe : CE2 - CM1-CM2
mercredi de 15H00 à 15H45
Gym chorégraphique
avec Christine Souid

] RCL Rugby (Saison 2010-2011)



Le RCL évolue depuis 3 saisons en Promotion d'Honneur du championnat du LIMOUSIN. Comme chaque année le Rugby Club des Landes à l'ambition de jouer les premiers rôles mais les saisons se suivent et ne se ressemblent pas, notre effectif senior a perdu 10 joueurs à l'intersaison. Nous voilà avec un effectif de 44 joueurs pour 2 équipes.

Heureusement dans les autres catégories nous pouvons compter sur :

- 15 Juniors évoluant dans l'entente LANDES-PLATEAU.
- 13 Cadets évoluant aussi dans l'entente.
- 14 Cadettes (Rugby à 7 les Amazones) dont 8 filles formées au RCL
- 70 Joueurs de l'école de rugby.

L'amitié, la convivialité ont toujours été présentes au RCL et avec de telles valeurs on ne peut que progresser.

Les soirées du RCL sont :

- Le 23 AVRIL 2011
Repas dansant Pælla

Je tiens à remercier les dirigeants, éducateurs, joueurs, bénévoles et les sponsors pour leurs participations au bon fonctionnement du club.

Merci aussi au Conseil Général, Comité Départemental CD15 et à la municipalité pour leurs engagements.

Le président du RCL
Jean-Luc FONTANEL



] Contact

Si certaines personnes se sentent l'âme de devenir bénévoles ou dirigeants vous pouvez nous contacter au :

Le président
Jean-Luc FONTANEL : 06.76.72.23.18
L'école de rugby
Thierry BRANDALAC : 04.71.46.32.69
L'entente LANDES-PLATEAU
Didier CLAVEYROLLES : 06.32.42.47.12
Les AMAZONES CD15
Dominique PICARROUGNE : 06.37.76.75.98

Site internet de la commune : www.saint-paul-des-landes.fr

Site internet

Après 18 mois de fonctionnement, le site internet de la commune de SAINT PAUL DES LANDES joue un rôle non négligeable dans l'information quotidienne des saint-paulois et dans la mise en valeur des différentes actions menées pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Ici ou ailleurs, ce sont 45.000 pages du site qui ont été consultées en 2010 par quelques 7.500 internautes différents habitants dans plus de 30 pays.

Bien évidemment il est très majoritairement consulté en France et dans le Cantal, mais certains visiteurs, parfois lointains, viennent de temps en temps découvrir notre commune ou suivre ses actualités (Suisses, Hollandais, mais également Australiens Indiens ou Chinois...).

Vitrine de la politique communale conduite en matière environnementale, culturelle, événementielle, il est aussi le témoin des réalisations, du travail au quotidien des élus et des employés municipaux, ainsi que le porte drapeau des associations communales qui ont bien compris l'intérêt évident à valoriser auprès du plus grand nombre, les diverses manifestations sportives et culturelles qui se déroulent tout au long de l'année sur la commune.

L'Adjoint au Maire
Patrick Sarnel

L'équipe municipale en charge de la communication se tient à votre disposition pour toute suggestion visant à enrichir le contenu de ce site.

